LE COURRIER
LAVAUX | ORON | JORAT

JOURNAL DU DISTRICT | N° 42 | JEUDI 5 NOVEMBRE 2026 | 76E ANNÉE N° 35745 | CHF 2.50 | JGA 1610 ORON-LA-VILLE | le-courrier.ch | Code 70062

Nous achetons les bijoux en or, montres et argenterie
Tél 021 981 2001
1er au niveau prix et sérieux lors des tests à la RTS
Atelier Yves Rochat
Résultats sur www.bijouxor.ch
bijouxor

Bourg-en-Lavaux



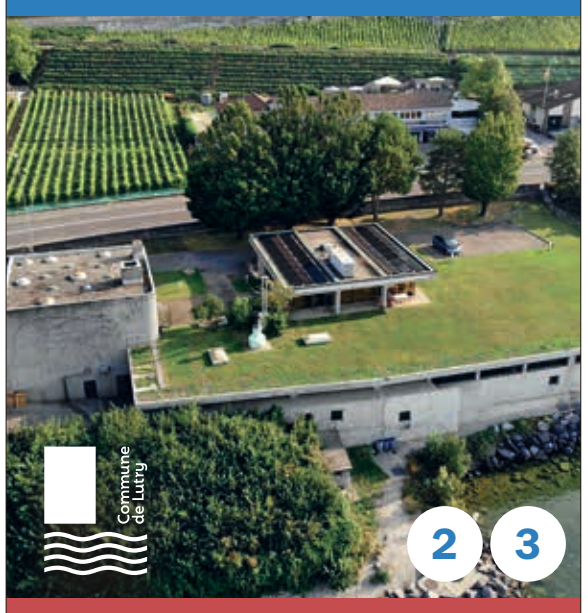
Divergences autour de la « Taxe compost »

par Thomas Cramatte

5

© Thomas Cramatte

Informations communales



2 3

L'ÉCHOMUNAL EXPRESS NOVEMBRE 2026
Par la Municipalité

© Jean-Louis Emmenegger

Lutry



7

Densification en cours

par Jean-Louis Emmenegger

La petite histoire des mots

5

La chronique de Georges Pop
Découvrez l'histoire du mot « **Carrière** »

Puidoux-Village

9

Lifting pour la Maison de commune

Nature

11

La beauté et les dangers du règne fongique

Grandvaux

20

Découvertes musicales à la Maison Maillardoz

Editorial



Arvid Ellefsplass
Rédacteur en chef

Mise au point

Chers lectrices et lecteurs,

Nous recevons de nombreux courriels et appels ces dernières semaines signalant la distribution épisodique, voire absente, de votre hebdomadaire. Ces messages ont fortement augmenté ces derniers jours, c'est pourquoi il est nécessaire de remettre les pendules à l'heure avec quelques explications et pistes futures.

Il faut tout d'abord savoir que notre contrat de distribution avec La Poste implique une distribution dans TOUTES les boites aux lettres du district Lavaux-Oron. Le travail du Géant Jaune est valorisé par des frais mensuels significatifs que nous honorons chaque mois.

A supposer que nous agissions de la même manière que la régie fédérale, nous pourrions envisager de sérieuses économies... avant de mettre la clé sous le paillasson.

Ce service de distribution «garanti» est vital pour nous, et tout spécialement pour la presse locale. Il est question ici de la confiance que vous nous témoignez chaque semaine en nous suivant et... ces derniers jours en nous contactant. Cette confiance se développe sur des années voire des décennies; en revanche, la disparition peut surgir en quelques semaines...

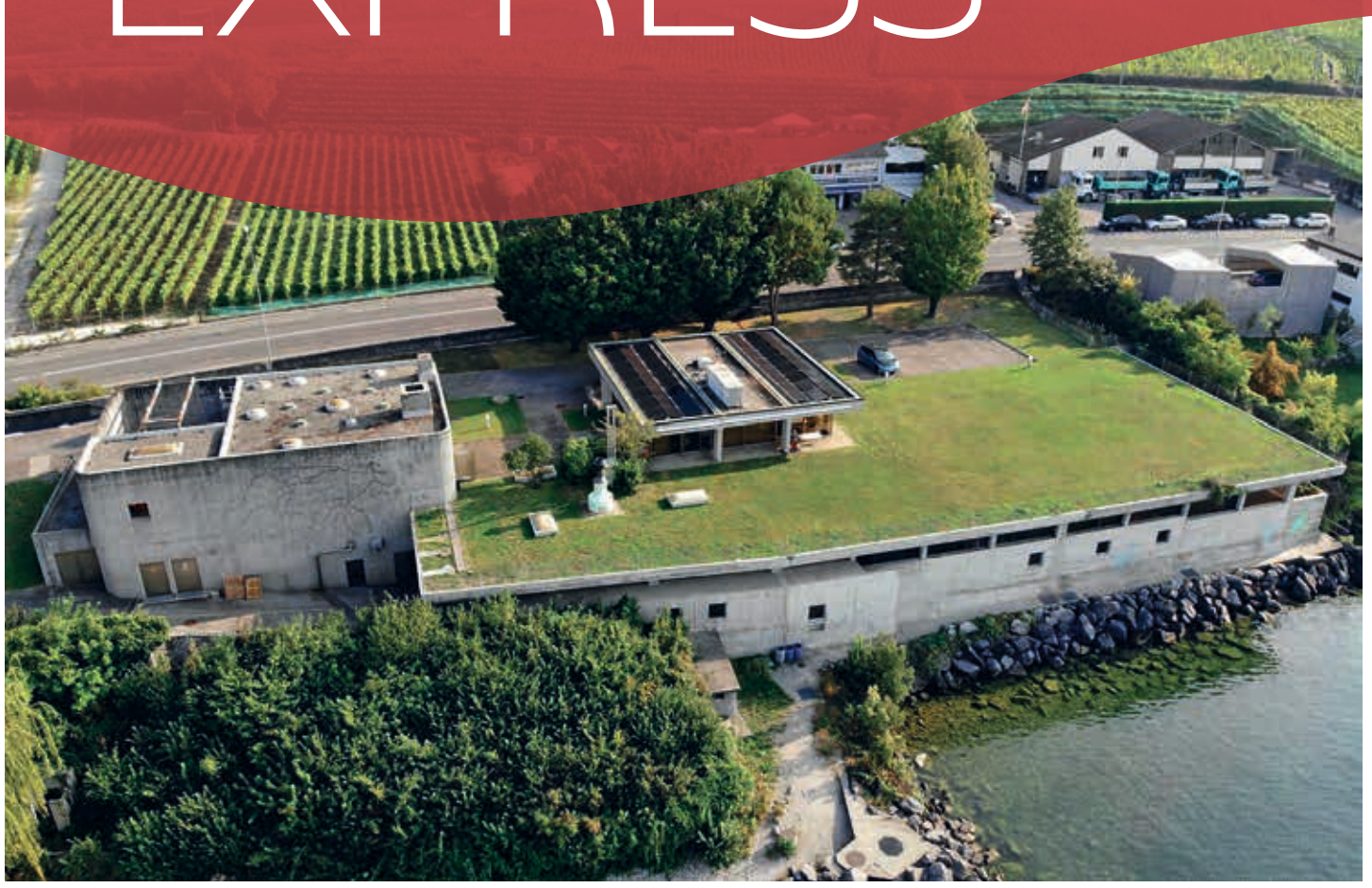
Qu'un prestataire de service, La Poste, faillisse à honorer sa partie et c'est notre rendez-vous hebdomadaire qui en pâtis. C'est un mépris affiché pour le travail de nos journalistes, photographes, metteuses en page et j'en passe. Ce mépris s'applique aussi à la voix de notre région et de son expression que nous, Le Courrier Lavaux-Oron, représentons fièrement.

Ce comportement laxiste de La Poste doit être rectifié! C'est pourquoi je vous demande, chers lectrices et lecteurs, de contacter la rédaction à chaque manquement de distribution. Je vous demande aussi de le mentionner au guichet postal ainsi qu'à votre facteur lorsque vous le croisez. Face à ces sournoises pratiques, agissons avec régularité.

Publicité



L'ÉCHOMUNAL EXPRESS
PUBLICATION OFFICIELLE DE LA COMMUNE DE LUTRY
NOVEMBRE 2026
Commune de Lutry



EAUX

La STEP de Lutry prépare sa mue

La future station d'épuration de Lutry se prépare à remplacer des installations vieilles de plus de 50 ans. Ce chantier d'envergure, estimé à 32 millions de francs, s'étendra sur plusieurs années.

Malgré une transformation en profondeur, la future STEP de Lutry aura une apparence assez proche de l'existante. «*Le site ne fait que 5000 m² et différentes contraintes, comme une distance à conserver côté route ou une servitude, ne permettent pas de vraiment agrandir les locaux*», explique Etienne Blanc, municipal des Finances, Travaux et Domaines. Une petite extension sera construite à l'ouest. De l'autre côté, de nouveaux bassins d'une profondeur de 7 mètres, contre 3 aujourd'hui, atteindront le niveau de la dalle. Pour prévenir tout dégagement d'odeur, ils seront couverts. «*Mais sans dépasser la hauteur du local d'exploitation actuel*», assure le municipal.

Et à l'intérieur? Des changements ciblés. Les procédés de séparation mécaniques resteront les mêmes, comme les dégrilleurs, de longues tiges métalliques rappelant les fanons des baleines et qui retiennent les plus gros déchets. Ou le dessableur, qui utilise la force centrifuge pour purifier l'eau des résidus de plus petite taille. En revanche, la décantation et les traitements biologiques, aujourd'hui réalisés au fil de l'eau, se feront de manière séquentielle dans différents bassins. «*Cette technologie dite compacte est identique à celle du projet de rénovation de la STEP de Pully et permettra de poursuivre la collaboration entre nos deux communes*», affirme Etienne Blanc. En effet, les équipes des deux communes partagent les services de piquet.

Une eau plus propre restituée au lac

Les bénéfices seront multiples: une eau encore mieux épurée avant son retour au Léman et des installations capables de continuer à fonctionner pendant certaines opérations de maintenance. La capacité de traitement sera multipliée par deux ou trois, ce qui offrira un atout précieux: en absorbant plus d'eau même lors des fortes pluies, la STEP devra moins rapidement rejeter des eaux non traitées dans le lac. La capacité d'autoconsommation sera également renforcée, avec l'installation de panneaux photovoltaïques supplémentaires. La STEP génère aussi du gaz par méthanisation de ce qu'on appelle les boues, c'est-à-dire les résidus récupérés. Ce gaz permet de chauffer le local d'exploitation ou l'eau utilisée dans la station.

Il faudra encore patienter environ près de 10 ans avant la mise en service des nouvelles installations. Les premières réflexions remontent à 2019 et après plusieurs études, le projet entre progressivement dans sa phase de concrétisation. Au total, le projet représente un investissement estimé à 32 millions de francs. Sa complexité tient notamment à l'espace disponible et à la nécessité de maintenir le traitement des eaux usées pendant les travaux. D'autres solutions avaient été étudiées, comme un raccordement à la STEP de Vidy ou de Pully. Ces options ont été écartées en raison de leurs coûts et de la perte d'autonomie qu'elle aurait entraînée pour Lutry.

Cinquante ans de bons et loyaux services

Mise en service en 1974, la STEP actuelle traite environ des eaux usées pour 12000 équivalents-habitants, un calcul qui tient compte des ménages et des entreprises. Les projections à l'horizon 2060 ont permis de définir une nouvelle STEP pour 14000 équivalents-habitants.

Mais l'évolution démographique n'est pas la seule raison de ce renouvellement. Les équipements, notamment ceux du traitement biologique, arrivent en fin de vie. Les exigences légales en matière de traitement des eaux ont également évolué. En attendant leur remplacement, les installations sont entretenues de manière essentiellement curative: on répare ce qui doit l'être, pour éviter d'engager trop de moyens dans des équipements destinés à disparaître.

Des lingettes et… des tomates!

Même avec les meilleures technologies, certains déchets restent indésirables dans les canalisations. «*Les cheveux, les lingettes humides et les cotons-tiges peuvent notamment colmater les installations et bloquer les pompes. Leur destination, c'est la poubelle. Pas les toilettes*», rappelle Etienne Blanc

Les eaux usées réservent aussi quelques surprises plus amusantes. Loïc Lair, chef de service à Travaux et Domaines, raconte ainsi que des plants de tomates poussent régulièrement dans les bacs où sont récupérés les résidus du traitement. Les graines, qui traversent notre système digestif sans être dégradées, y trouvent un milieu particulièrement fertile. Une petite touche de verdure inattendue au cœur de la STEP!

AGENDA

Programme complet sur: lutry.ch/agenda

8 NOV — MUSIQUE
Tchiki Duo
Jacques Hostettler et Nicolas Suter
Temple de Lutry, 17 h
templedelutry.ch

8 NOV — SPECTACLE
Boum tschak
Compagnie Chamar bell clochette
Caveau du Singe Vert, 16 h 30
toutpresdchezmoi.ch

11 NOV — CONFERENCE
L'histoire vaudoise en une heure
Avec Olivier Meuwly
Salle du Conseil communal, 19 h

12-15 NOV — EXPOSITION
Toiles entre deux rives
Villa Mégroz

14 NOV 5 DEC — EXPOSITION
Léman — Regards croisés
Peinture, photographie et sculpture
Galerie IN — La Conversion
ingalerie.ch

20 NOV — CONCERT
Lumière Vivaldi: The Four Seasons
Temple de Lutry, 19 h 30

24-28 NOV — EXPOSITION
Let Me Fly
Natacha Veen, illustratrice
Villa Mégroz
natachaveen.ch

27 NOV — CONCERT
Ò Latitudes — Lausanne Résonne
Temple de Lutry, 20 h
templedelutry.ch

VIE COMMUNALE



NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUE

Dès le 2 novembre 2026, les citoyens suisses pourront commander la nouvelle carte d'identité biométrique auprès des services cantonaux. La nouvelle carte d'identité biométrique sera munie d'une puce contenant une image du visage et deux empreintes digitales et offrira ainsi une protection renforcée contre les manipulations et falsifications. Les cartes délivrées avant le 2 novembre restent valables. L'Office de la population continuera à établir les cartes sans puces.

JOURNÉE ORANGE 2026

Du 25 novembre au 10 décembre, le club Soroptimist de Lavaux sensibilise le public aux violences faites aux femmes. La couleur orange est le symbole choisi par l'ONU pour représenter cette lutte. Avec le soutien de la Commune les arbres du quai seront entourés de fanions orange; une banderole et de petites affichettes seront installées pour rappeler l'importance de cette campagne et renseigner sur les signes à reconnaitre pour éviter ces abus.

Contrôle qualité

L'ÉCHOMUNAL EXPRESS – PUBLICATION OFFICIELLE DE LA COMMUNE DE LUTRY NOVEMBRE 2026

MOBILITÉ

Un chemin qui repart du bon pied

Cet été, le service Travaux et Domaines et les Services industriels de Lutry ont offert une seconde jeunesse à un sentier très fréquenté par les écoliers.

Il mesure une centaine de mètres. À son bout, il côtoie un restaurant et un rond-point. À son sommet, il entend la sonnerie de l'école retentir. Depuis la rentrée, il est flambant neuf et s'illumine sur votre passage. De quel sentier s'agit-il ?

Nul autre que celui qui relie le Collège de la Croix à la route de Savigny. « *Il était temps de réaménager ce vieux passage. Il était fait de gravier et de rondins de bois qui faisaient office de marches. Lors des jours de pluie, il devenait très glissant, et les enfants pataugeaient dans la boue* », explique Loïc Lair, chef de service à Travaux et Domaines. Le chemin ainsi que l'escalier sont maintenant en béton, et plusieurs bornes lumineuses ont été installées le long du parcours. Le tout a été réalisé durant les grandes vacances. « *L'objectif était d'améliorer le passage des écoliers, et on a donc travaillé l'été pour ne pas les gêner. Tout était prêt pour la rentrée* », ajoute-t-il.

L'enjeu dépasse le confort. Chaque année, en Suisse, plus de 750 enfants de 0 à 14 ans sont victimes d'un accident de la circulation, à pied, à trottinette ou à vélo. La loi oblige d'ailleurs les cantons et les communes à rendre les chemins et les routes aussi sûrs que possible. Le Bureau de prévention des accidents (BPA) le résume en deux phrases : « *Le chemin de l'école est un chemin fait pour les enfants. Son aménagement doit être sécurisé.* » Voilà qui est fait.

Lumière à la demande

On découvre le plus beau à la tombée du jour. Aux deux bouts du tracé brille un petit point rouge, qui marque l'entrée du chemin. « *Quand vous arrivez, le sentier s'illumine* », explique Loïc Lair. Les bornes ne s'allument qu'au passage d'un marcheur, l'accompagnent jusqu'en haut, puis s'éteignent. « *On consomme ainsi moins d'énergie et on limite la pollution lumineuse dans une zone très verte, où la faune a aussi besoin de sa nuit* », poursuit-il.



À quelques mètres de là, le cheminement qui longe la route de Savigny, du rond-point jusqu'au chemin des Hugonnet, a fait peau neuve après plusieurs semaines de travaux. Désormais, c'est tout le secteur qui bénéficie de passages plus sûrs. Ce sentier en terre, qui serpente sur le talus, méritait un revêtement digne de ce nom, ne serait-ce que pour faciliter la conquête de sa pente redoutable.

NUIT DU CONTE

Des voix au coin du feu

Du 12 au 14 novembre, la bibliothèque de Lutry fête la Nuit du conte au caveau du Château. Thème de l'année : la voix.

Depuis 1990, la Nuit du conte réunit chaque deuxième vendredi de novembre des centaines de lieux à travers la Suisse. Cette année, elle tend l'oreille vers ce qui fait vivre un récit. Dans les contes, tout le monde a droit à la parole : le loup, la forêt, le modeste caillou. Encore faut-il leur trouver une voix. Quel timbre prête-t-on à la petite sirène ? Et à Pinocchio, quand le bout de bois de Geppetto se met soudain à parler ?

Trois rendez-vous

À Lutry, la fête s'étire sur trois jours, et la bibliothécaire Aline Dewarrat voit déjà plus grand : « *L'an prochain, j'aimerais que ça occupe tout le week-end !* » Le jeudi 12 novembre à 19 h 30, Barbara Sauser ouvre le bal avec Le sage vannier, un conte réservé aux adultes. Le lendemain à 19 h, Anne-Sophie Fornier-Gaillard prend le relais pour une soirée tout public. Les deux veillées se tiennent sous les voûtes du caveau, un feu de bois crépitant derrière les conteuses. Aline Dewarrat prévient en riant : « *Il fait parfois un peu frais, mais c'est un lieu magnifique.* » Le samedi 14 de 10 h à 11 h, les enfants dès 6 ans prolongent l'aventure à leur manière avec l'atelier Dessinons un conte, à la salle Mafli.



Pour les veillées, mieux vaut réserver sa place ; pour l'atelier, l'inscription est obligatoire. Et puisque le public a la fâcheuse habitude de s'y prendre au dernier moment, un conseil d'ami : n'attendez pas, et emportez une petite laine.

Plus d'infos : lutry.ch/bibliotheque

LUTRY D'AVANT

Une adresse qui a de la bouteille



Photo : collection privée E. Ceppi

Si les alentours se sont grandement transformés, on reconnaîtra sans peine ce bâtiment, situé à deux pas de l'actuel giratoire de la Croix. Eh oui, vers 1945, on y mangeait déjà ! Tenu par Mme Bron, le Café-Restaurant du Jardin promettait chambres, pension et jeu de quilles. On pouvait même y faire le plein, grâce à une pompe à essence installée devant la terrasse. Et pour envoyer une carte postale, il suffisait de monter au bureau de poste, au premier étage. Depuis, les chemins de terre qui encadraient la bâtisse ont tous été goudronnés, y compris le sentier qui relie aujourd'hui la route de Savigny au collège de la Croix. Quant aux fourneaux, ils ont pris l'accent italien, puisque le restaurant s'appelle maintenant La Favola.

DÉCHETS

PROCHAINS RAMASSAGES DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

11 NOV	2 DEC	2 DEC
Secteur Nord	Secteur Sud	Secteur Bourg

POLICE DE PROXIMITÉ

PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE, MÊME EN VOTRE ABSENCE !

Les cambriolages surviennent souvent lorsque les habitations semblent inoccupées. Avant de partir, pensez à informer vos voisins, à simuler une présence (lumière, volets, etc.) et à verrouiller portes et fenêtres. Faites relever votre courrier, mettez vos objets de valeur en lieu sûr et évitez de signaler votre absence sur les réseaux sociaux. En cas de doute, de bruit suspect ou de comportement étrange, contactez immédiatement la police.



Cité de l'énergie Lutry agir pour un avenir durable

ASTUCE DURABLE

FAITES PLACE AUX FEUILLES MORTES !

À l'approche de l'hiver, les feuilles mortes sont de précieuses alliées pour préserver la biodiversité de votre jardin. Plutôt que de les ramasser systématiquement, laissez-en une partie au sol : elles offrent un refuge aux insectes et aux petits animaux, protègent la terre du froid et l'enrichissent en se décomposant naturellement. Vous pouvez aussi les utiliser pour couvrir vos parterres de plantes vivaces ou les ajouter au compost. En revanche, sur les chemins et les places non imperméabilisés, il est préférable de les retirer avant l'hiver afin de faciliter l'entretien de ces surfaces.

EN CHIFFRES

1163

Habitants

C'est le nombre de personnes résidant à la Croix-sur-Lutry en 2025.

TRAVAUX

Plus de détails sur : lutry.ch/travaux

Les Services industriels de Lutry vont renouveler la conduite d'eau potable le long du chemin de Praz et du chemin Sainte-Hélène. Ouvert le 2 novembre 2026, le chantier s'étendra jusqu'en février 2027 ; la dernière étape sera consacrée à la remise en état de la chaussée.

Contrôle qualité

AVIS D'ENQUÊTE
SAVIGNY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Référence communale :	Enq. n° 3591
N° CAMAC :	253643
Objet :	Construction nouvelle
Description de l'ouvrage :	Aménagements extérieurs pour l'installation d'un SPA de nage, d'un jacuzzi et d'une cuisine extérieure avec pergola
Situation :	Chemin des Planches 6
N° de la parcelle :	882
N° ECA :	960
Coordonnées géo. :	2'545'915 / 1'154'720
Propriétaires :	Laurence Hofmann et Lydi Smaini Chemin des Planches 6 1073 Savigny
Auteur des plans :	GEMETRIS SA Grégory Steiner Grand'Rue 1 1083 Mézières
Compétences :	Municipale Etat

Le dossier est deposé au bureau technique de la commune
du 6 novembre au 7 décembre 2026

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE
BOURG-EN-LAVAUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

	Demande de permis de construire (P)
Nature des travaux :	Transformations
Description de l'ouvrage :	Réhabilitation d'une maison de maître, sa dépendance et ses aménagements extérieurs. Création de 4 logements. Assainissement énergétique et création d'ouvertures en façade et toiture
Situation :	Sentier des Vignes 1, 1098 Epesses
Note de Recensement architectural :	2
N°s des parcelles :	2029-2028
N° ECA :	1121
N° CAMAC :	249445
Référence communale :	26.682
Coordonnées géo. :	2'546'945 / 1'149'045
Propriétaire :	Commune de Bourg-en-Lavaux
Auteur des plans :	Thomas Gayraud, Dom-aa Sàrl
Demandes de dérogation :	Art. 73 RPAcom et art. 8 RPGA Epesses - ouvertures en toiture Art. 14 LPrPNP - conservation du patrimoine arboré, Art. 19a RLVLEne - assainissement énergétique lors de rénovation lourde
Particularité :	Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 4 novembre au 3 décembre 2026

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE
BOURG-EN-LAVAUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

	Demande de permis de construire (P)
Nature des travaux :	Transformations
Description de l'ouvrage :	Rénovation énergétique du bâtiment, transformation d'un bureau en appartement, d'un galetas en chambre et d'un caveau en local vélos et caves
Situation :	Grand'Rue 1, 1091 Grandvaux
Note de Recensement architectural :	4
N° de la parcelle :	4013
N° ECA :	2041
N° CAMAC :	246245
Référence communale :	26.681
Coordonnées géo. :	2'544'519 / 1'149'411
Propriétaire :	Commune de Bourg-en-Lavaux
Auteur des plans :	Ivan Lopes, Projet-co Architectes
Demande de dérogation :	Art. 19 du règlement d'application de la loi sur l'énergie concernant la performance ponctuelle des façades extérieures / bâtiment inscrit en site Isos A / voir document annexé 10_grandvaux_demande dérogation
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 4 novembre au 3 décembre 2026

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE
LUTRY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

	Demande de permis de construire (P)
Nature des travaux :	Nouvelle destination des locaux
Description de l'ouvrage :	Transformation du logement du rez du bâtiment en affectation cuisine professionnelle (service traiteur)
Situation :	Rue du Voisinand 24
N° de la parcelle :	273
N° ECA :	343
N° CAMAC :	250818
Référence communale :	E-6720
Coordonnées géo. :	2'542'325 / 1'150'565
Propriétaires :	Mme et M. Fabienne et Laurent Favre
Auteur des plans :	Easy-Process Sàrl M. Ludovic Sherif Urbaniste Chemin du Scex 5 1820 Veytaux
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 7 novembre au 6 décembre 2026

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE
BOURG-EN-LAVAUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

	Demande de permis de construire (P)
Nature des travaux :	Adjonction
Description de l'ouvrage :	Installation de 10 panneaux photovoltaïques sur la toiture du garage
Situation :	Rue Davel 9, 1097 Riex
Note de Recensement architectural :	4
N° de la parcelle :	7013
N° ECA :	4003
N° CAMAC :	252685
Référence communale :	26.679
Coordonnées géo. :	2'545'990 / 1'149'463
Propriétaire :	Jean-Daniel Wälchli
Auteur des plans :	Felipe Alves La Maison des Énergies SA
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 31 octobre au 30 novembre 2026

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE
BOURG-EN-LAVAUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

	Demande de permis de construire (P)
Nature des travaux :	Transformations
Description de l'ouvrage :	Aménagement des combles, isolation de la toiture, création de fenêtres en façade Sud et en toiture
Situation :	Rue Davel 3, 1097 Riex
Note de Recensement architectural :	4
N° de la parcelle :	7031
N° ECA :	4023
N° CAMAC :	252810
Référence communale :	26.680
Coordonnées géo. :	2'546'014 / 1'149'386
Propriétaire :	Jean Duboux
Auteur des plans :	Chloé Daguillon Vitart, Atelier Aya Sàrl
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 31 octobre au 30 novembre 2026

La Municipalité

ceppi
ferblanterie - couverture et entretien de toitures
Chemin du Moulin 1 | CP 63 | 1095 Lutry
Tél. 021 791 34 93 | **www.jpceppi.ch**
jp.ceppi@vtxnet.ch | lionel@ceppi-sa.ch

Depuis 50 ans à votre service
AUTOFIT
GARAGE DE SERVION
1077 Servion • 021 903 24 58
Services et réparations toutes marques

Avis d'enquête Palézieux

La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

	Demande de permis de construire (P)
Objet :	Construction nouvelle
Description de l'ouvrage :	Construction d'une halle artisanale comprenant un atelier-garage automobile et un showroom, création de 8 places de parc voitures et 3 places vélos
Situation :	Route de Grivaz
N° de la parcelle :	259
N° CAMAC :	251541
Réf. communale :	42.05.2428
Coordonnées géographiques :	2'553'500 / 1'154'615
Propriétaire :	Martial Stettler
Auteur des plans :	Roger Metzger, Ducrest Metzger architectes Sàrl
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 7 novembre au 6 décembre 2026 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité

bto@oron.ch
www.oron.ch

Bourg-en-Lavaux

Déchets verts : une taxe qui ne fait toujours pas l'unanimité

A moins d'un mois de la votation du 29 novembre, partisans et opposants à l'initiative « Deux taxes déchets simples et équitables » ont confronté leurs arguments à Cully. Devant une quarantaine de personnes, les questions financières et juridiques ont parfois pris le dessus sur les préoccupations des jardiniers.

« Pourquoi nous avons fait cette initiative? Parce que ça ne joue pas!» Pascal Vionnet donne le ton. Après une pétition et une initiative populaire ayant récolté respectivement plus de 850 et 849 signatures valables, la vignette sur les déchets verts continue de faire parler d'elle. Réunis à Cully pour un débat public animé par Fabian Rousseau, correspondant au Courrier Lavaux-Oron, les trois initiants ont retrouvé face à eux le vice-syndic Jean-Yves Cavin et le conseiller communal Jérémy Berthet. Au menu de cette première soirée, avant un second débat organisé le lendemain à Grandvaux: des taxes, des chiffres et quelques divergences sur la notion d'équité.

Une taxe, deux lectures des comptes

Depuis 2023, les habitants paient une taxe de base de 90 francs par personne, complétée par 10 francs pour les déchets verts. A cela s'ajoute une vignette annuelle, dont le prix dépend de la taille du conteneur utilisé. Une manière de respecter le principe du bénéficiaire-payeur, défend Jérémy Berthet: «*Le coût de la gestion des déchets doit entièrement être porté par celles et ceux qui en bénéficient*». Le conseiller communal rappelle également qu'au moins 40% du financement doit provenir de taxes proportionnelles à la quantité de déchets produits.

Du côté des initiants, Pascal Vionnet sort alors ses chiffres. Selon lui, les recettes proportionnelles atteignaient déjà 45% en 2025, sans compter les vignettes. Il pointe du doigt également près de 100'000 francs d'excédents cumulés depuis l'introduction du règlement. Jean-Yves Cavin détaille que les sommes excédentaires alimentent un fonds exclusivement réservé à la gestion des déchets, destiné à compenser d'éventuels déficits. «*La commune n'a pas le droit de faire du bénéfice avec la gestion des déchets*», insiste le municipal en charge des finances.

Une taxe simple, un règlement compliqué?

L'initiative propose de remplacer la vignette par une taxe forfaitaire de 20 francs par propriétaire de parcelle construite, avec un plafond réglementaire de 30 francs. Pour Véronique Addor, la démarche relève avant tout du pragmatisme. «*Le camion passe déjà devant les habitations et les quantités de déchets verts varient selon les saisons. Pourquoi encourager les habitants à prendre leur voiture pour rejoindre une déchetterie? On n'est pas du tout parti d'une approche technocratique*», résume l'initiatrice, qui défend un système plus souple et moins coûteux pour l'administration communale.

Mais la rédaction du texte pose problème à la Municipalité. L'exemption prévue pour les parcelles de vigne laisse notamment plusieurs questions sans réponse. Qu'en est-il d'une maison entourée de vignes, d'une parcelle comprenant quelques ceps ou d'un propriétaire possédant plusieurs biens? Et pourquoi exonérer les parcelles viticoles, mais pas les parcelles forestières ou agricoles? Jean-Yves Cavin dénonce une inégalité de traitement. En cas d'acceptation, la Municipalité devra interpréter ces éléments, au risque de voir certains propriétaires contester leur taxation par voie de recours. Jérémy Berthet soulève une autre contradiction de l'initiative. Les propriétaires du bourg, sans jardin, devraient eux aussi contribuer à cette nouvelle taxe: «*On ne peut pas demander à des gens de payer pour les jardins des autres.*»

Des déchets verts dans les sacs blancs?

Autre sujet de discorde, la suppression d'une disposition interdisant les déchets compostables dans les sacs blancs taxés. Pour les opposants, cette modification pourrait rendre le règlement contradictoire avec l'obligation de valoriser les déchets recyclables. Le comité assure n'avoir jamais voulu encourager cette pratique. «*Qui, dans cette salle, va mettre ses déchets verts dans les sacs blancs?*» interroge Pascal Vionnet, invoquant le bon sens citoyen.

Lorsque le micro passe dans la salle, les préoccupations deviennent plus concrètes. Une habitante s'étonne de devoir payer les 10 francs de base en plus de sa vignette. Une autre intervention questionne la proportionnalité du système: pourquoi facturer le ramassage à domicile alors que les déchets verts peuvent être déposés gratuitement à la déchetterie? Les échanges portent aussi sur le compostage, les volumes des conteneurs et les contraintes rencontrées par les propriétaires de jardins.

Un participant résume finalement la difficulté de se forger une opinion. Faute de tableau comparatif entre les deux systèmes, il regrette de ne pas savoir précisément ce que l'initiative changerait «réellement» pour son porte-monnaie. Jérémy Berthet dit qu'une telle comparaison reste difficile, voire impossible, tant que les modalités d'application ne sont pas définies. Pour les initiants, la disparition de la vignette au profit de 20 francs annuels permettrait pourtant une économie substantielle aux propriétaires qui utilisent régulièrement le ramassage.

Reste la question de l'après-votation. En cas d'acceptation le 29 novembre, la Municipalité devra appliquer le texte, malgré les incertitudes qu'elle relève. Le comité, lui, espère surtout renouer le dialogue avec les autorités, regrettant de ne pas avoir été suffisamment entendu depuis le lancement de sa pétition. Les opposants assurent au contraire avoir étudié les revendications et plusieurs alternatives. Une divergence de plus dans ce dossier qui, depuis trois ans, refuse de finir au compost.

Texte et photo Thomas Cramatte



La taxe sur compost fait débat. Une quarantaine de personnes mardi 27 octobre à la salle Davel de Cully, le lendemain, une trentaine d'habitants ont pris part aux échanges à Grandvaux

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Carrière

La longue et belle carrière professionnelle de Stan Wawrinka a pris fin, la semaine dernière à Bâle où il a disputé son dernier match sur le circuit. Très ému, le champion vaudois de 41 ans a longuement remercié ses supporters, ses amis et sa famille qui étaient venus l'encourager, après les 23 ans passés à parcourir le monde raquette de tennis à la main.

Le mot « carrière » définit le parcours professionnel d'un individu, avec l'ensemble des emplois, des postes, des formations et des étapes qu'il a occupés au cours de sa vie active, dans un ou plusieurs secteurs d'activités. Vous serez sans doute surpris d'apprendre que ce substantif puise son origine dans les courses de char des Romains. Ces épreuves, popularisées dans le film Ben Hur de 1959, devenu un grand classique, étaient le sport roi et le divertissement le plus populaire de la Rome antique, surpassant même les combats de gladiateurs en termes d'affluence.

Le lieu le plus célèbre et le plus vaste de l'Empire romain dédié aux courses de chars était le Circus Maximus, situé à Rome, entre le mont Palatin et le mont Aventin. Cet immense stade antique en pierre et en marbre pouvait accueillir jusqu'à 250'000 spectateurs. De nos jours, le site se présente sous la forme d'une esplanade herbeuse qui conserve la forme en U de la piste de course, longue de plus de 600 mètres.

Emprunté à l'italien au XVIe siècle, « carrière » (dans son sens professionnel) nous vient de « carriera » qui, dans la langue de Dante, signifiait « piste de course », ou « chemin de char ». Ce terme était lui-même issu du latin « carrus » qui veut dire « char ». En italien, comme en français, ce mot a commencé par désigner un chemin de course où l'on faisait galoper les chevaux, mais aussi la course elle-même.

La métaphore apparaît et s'impose au cours des deux siècles suivants. Certains écrivains, comme Jean Racine pour ne citer que lui, commencèrent à utiliser ce mot de manière figurée, d'abord dans un sens poétique, en comparant le champ de course au destin et en évoquant une « carrière de la vie » ou une « carrière des honneurs ». En 1694, la première édition du Dictionnaire de l'Académie française mentionne déjà ce sens figuré dans un contexte professionnel: « Il se dit figurément de la course de la vie [...], des charges, des emplois. »

Précisons que le mot « carrière », dans le sens de lieu d'extraction de pierre, n'a strictement rien à voir avec son homonyme. Il nous vient du latin populaire « quadraria » dérivé du bas-latin « quadrus », qui signifie « pierre carrée ». Le mot apparaît dans notre langue au XIIe siècle sous la graphie « quarriere » pour désigner une mine ou un gisement de pierre.

Ah! Ceci encore: l'expression « Arrête ton char Ben Hur! » nous vient du XIXe siècle et d'un jeu de mots sur le verbe « charrier », au sens d'exagérer ou de raconter des sottises. A l'origine l'expression s'écrivait « arrête ton charre ». A la longue, le terme argotique « charre » a été confondu avec le mot « char ». L'ajout de « Ben-Hur » date du film évoqué plus haut qui a connu un succès considérable, avec Charlton Heston dans le rôle principal.

Georges Pop

Jorat-Mézières

Convocation

La prochaine séance du Conseil communal de Jorat-Mézières aura lieu le **vendredi 11 décembre 2026, à 20h**, à la grande salle de Carrouge

Ordre du jour

1. Appel
2. Assermentation
3. Approbation du procès-verbal du 06.10.2026
4. Communications du bureau
5. Préavis N° 17/2026: Fixation des indemnités du conseil communal pour la législature 2026-2031
6. Préavis N°18/2026: Ajustement du bilan pour le passage au nouveau modèle comptable MCH2
7. Préavis N°19/2026: Budget 2027
8. Rapport des délégations
9. Communications de la Municipalité
10. Divers et propositions individuelles.

Le Bureau du Conseil

Publicité

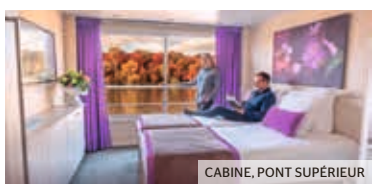


L'Alsace pittoresque et gourmande

AU DÉPART DE SUISSE ROMANDE[1]


COLMAR


MS GÉRARD SCHMITTER


CABINE, PONT SUPÉRIEUR

OFFRE SPÉCIALE LECTEURS

CROISIÈRE DU 30 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2026
à partir de CHF 1065[2] /pers. au lieu de ~~CHF 1315~~ /pers.
ou supplément Solo OFFERT

TOUT INCLUS : AUTOCAR DE SUISSE ROMANDE[1] • EXCURSIONS[3]
PENSION COMPLÈTE AVEC BOISSONS À BORD
DU MS GÉRARD SCHMITTER, bateau de 172 passagers

Plus de détails :

CroisiEurope SUISSE

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS DANS VOTRE AGENCE
DE VOYAGES HABITUELLE OU AU **021 320 72 35**
et sur **www.croisieurope.ch**

GARANTIE DE VOYAGE

RÉF. RÉF. SBS_CH. 5 jours/4 nuits (1) Transferts en autocar depuis la Suisse romande au départ de Genève, Lausanne, Yverdon, Neuchâtel, Berne / Neufeld, garantis pour un minimum de 30 personnes. (2) Prix par personne à partir de, base cabine double pont principal. (3) L'excursion : Strasbourg en bateau-mouche est optionnelle et disponible uniquement sur pré-réservation avant le départ. Offre promotionnelle valable pour toute nouvelle réservation du 08/10/2026 au 30/10/2026, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation, non rétroactive et non cumulable avec une autre offre. Photos non contractuelles. © Adobe Stock, Corinne Cotard, Paul Hilbert. Parution : octobre 2026.
Codes tarifs : LECOURRIER / SINGLE - CreaStudio N°2610004

DUREX

VOTRE PARTENAIRE
CHAUFFAGE

Durex SA
Passage du Cerf d'Or 4
1072 Forel (Lavaux)
Tél. 021 634 05 39
info.forel@durex.ch

DES SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES QUI RÉPONDENT
À VOS BESOINS



CONFORT & FIABILITÉ
TOUT SIMPLEMENT

LE CAVEAU DU PRIEURÉ

Un lieu à découvrir, un verre à partager

PULLY

Dégustations · Événements

Réservez votre table



MARCHÉ de Lutry

Au cœur du samedi!

Fraîcheur, saveurs, bio, animations et bien plus encore.

GARAGE DE PENEY DISERENS SA
021 903 29 39 - Natel 079 471 83 09 - www.garage-diserens.ch



ELIET HONDA ISEKI Rapid Husqvarna kränzle STIHL stema

LA FANFARE DE PUIDOUX
VOUS INVITE À SES

VIDOUX ECHO DES ROCHERS

SOIRÉES ANNUELLES

Musiques de film

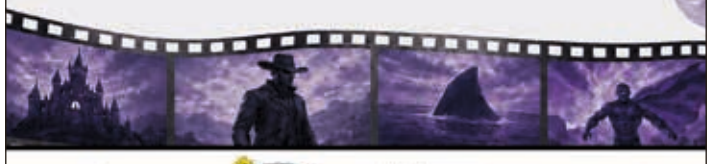
14 NOVEMBRE 2026 | 20 NOVEMBRE 2026 | 21 NOVEMBRE 2026

GRANDE SALLE DE PUIDOUX VILLAGE

PORTES À 19H15 • CONCERT À 20H00
ENTRÉE LIBRE

DIRECTION FANFARE
ANTOINE RABUT

DIRECTION TAMBOURS
VINCENT VUILLEUMIER



LODOVICI. JOSSEVEL servrail.ch Des voyages en train, et autres.

Lutry

Y a-t-il un boom de la construction ?

On voit beaucoup de grues et de chantiers sur la commune de Lutry. Est-ce qu'on y construit vraiment beaucoup et plus qu'en 2025 ? Voici quelques éléments de réponse.

Pour en savoir plus, nous avons rencontré Charlotte Mathis, municipale en charge du dicastère « Aménagement du territoire, bâtiments et gérances » depuis le 1er juillet. A notre question de savoir s'il y a beaucoup de nouvelles constructions (immeubles et villas) en cours actuellement à Lutry, elle nous répond : « *Depuis le début de l'année, nous avons eu 30 mises à l'enquête publique, avec des oppositions, et 7 d'entre elles ont fait l'objet d'un recours au Tribunal cantonal (CDAP)* ». Si l'on regarde la carte de la commune, Mme Mathis précise que « les nouvelles constructions sont bien réparties sur l'ensemble du territoire ».

En effet, si l'on veut être précis, on peut mentionner des rues plutôt que des zones, avec des nouvelles constructions ou des rénovations (sans entrer dans les détails) dans les rues et lieux suivants : chemin de Fénix, chemin de Bellingard, avenue William, chemin de Mourat, et également à La Conversion, aux Monts-de-Lavaux, à Bossières, à la route de Lavaux et à La Claie-aux-Moines (centre sportif). Dans le bourg, il s'agit surtout de travaux de rénovation d'immeubles existants.

Davantage de recours

Pendant la période de 2020 à 2021, la commune a enregistré une hausse de + 41 % pour le nombre de dossiers à traiter concernant des nouvelles constructions, des rénovations, des démolitions, des panneaux solaires et des pompes à chaleur géothermiques. D'une manière générale, les gens réagissent plus vivement qu'avant lorsque des nouveaux projets sont lancés. « *Nous avons de plus en plus d'oppositions et de recours. En 2025, 63 % des projets mis à l'enquête ont fait l'objet d'oppositions, et il y a eu 30 % de recours après la levée des oppositions* » relève Charlotte Mathis.



Petit immeuble en cours d'achèvement au chemin de Fénix

Immeubles et villas

Si l'on prend l'année 2025, on constate qu'il s'est construit à Lutry 5 immeubles et 4 villas individuelles. Et en 2026 (jusqu'à ce jour), on compte 6 immeubles et 16 villas individuelles. On peut donc dire qu'il y a un équilibre entre ces deux types principaux de constructions en 2025 comme en 2026. Cela dit, il est possible que la densification et le prix du m2 à Lutry fassent que les privés et les promoteurs (sociétés privées, caisses de pension er assurances) proposent plutôt des projets de petits immeubles (en PPE) que des villas individuelles.

Augmentation de la population

A la fin de 2025, la commune de Lutry comptait 10'978 habitants (avec 90 habitants de plus qu'à fin 2024, dans 38 nouveaux logements). Pour 2026, l'estimation à ce jour donne environ 112 logements de plus, donc, en prenant une moyenne de 2,3 habitants par logement, on arrive à une hausse estimée située entre 200 et 250 nouveaux habitants.

Il s'agit donc d'une hausse non négligeable par rapport à la population que compte Lutry actuellement. Des données chiffrées exactes seront publiées dans le Rapport de gestion 2026.

Conséquences sur les infrastructures

Pour la commune en 2027, ce boom de la construction sur son territoire entraîne des conséquences évidentes pour les investissements d'infrastructures telles que : routes* et aménagements pour la circulation, réseau des bus et arrêts* (*selon un rapport qui sera établi début 2027), travaux d'assainissement et collecteurs pour les eaux usées et eaux claires, éclairage public, réseau pour l'eau potable, etc. En 2025, la commune a dépensé CHF 1,532 millions pour toutes ces infrastructures, à quoi il faut ajouter CHF 0,95 millions pour l'entretien courant annuel. Au total, le montant s'élève à CHF 2,48 millions de francs, soit 2,62 % du total des dépenses des comptes communaux de 2025.

> **« Nous avons de plus en plus d'oppositions et de recours. »**
> Charlotte Mathis

D'autres conséquences sont celles qui touchent le nombre total d'écoliers, évidemment aussi en hausse, mais avec le nouveau collège de La Combe, les besoins de scolarisation seront couverts et les routes existantes devraient suffire. Un point positif, pour la commune, c'est que les recettes fiscales vont augmenter !

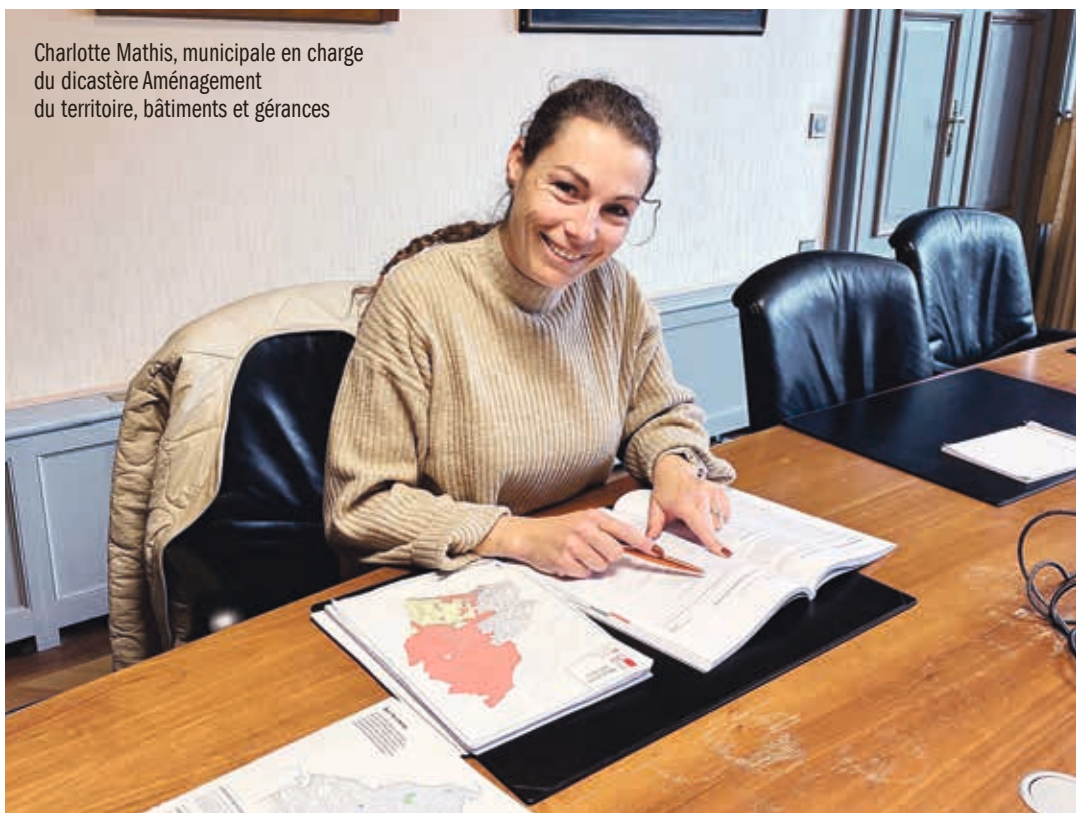
Le PACom

Il s'agit du Plan d'affectation communal, qui définit, selon les exigences du canton et son Plan Directeur cantonal (PDC), des zones principales et deux autres zones (dont celle du bourg). La Phase I du PACom sera présentée et discutée au Conseil communal le 5 décembre. S'agissant de la densification « *nous devons appliquer les directives cantonales, qui exigent une réduction du potentiel constructible hors du centre d'agglomération. Le taux de densification sera plus élevé dans la zone urbaine de la commune. Cette densification sera traitée et définie pendant la Phase II du PACom* » précise Charlotte Mathis.

La Phase II du PACom, qui sera traitée après la fin de la Phase I, concernera la partie située dans le cœur d'agglomération régie par le PALM (Plan d'agglomération Lausanne-Morges). Elle concerne environ 20 % du territoire communal. Enfin, à l'est, on est dans la zone régie par le « PAC Lavaux » qui a sa propre réglementation. D'autres gros projets sont encore en attente à Lutry : l'aménagement du carrefour de la route de Lavaux à l'entrée de Lutry en venant de Paudex, et le futur quartier de Burquenet-Sud (qui a été validé par le Tribunal fédéral à la suite d'un recours) et qui est qualifiée de « zone mixte » (logements et commerces) .



Grue sur le chantier de la construction d'un immeuble à Lutry



Charlotte Mathis, municipale en charge du dicastère Aménagement du territoire, bâtiments et gérances

Texte et photos
Jean-Louis Emmenegger

Publicité



LES PETITES ANNONCES DU COURRIER

PUBLIEZ UNE ANNONCE

Emploi

Professeur(e) de piano recherché(e) à Lausanne - Cours à domicile

Professeur de piano recherché.
Cherchons professeur de piano à domicile, Lausanne 1006, pour garçon de 12 ans, niveau intermédiaire. Mercredi dès 14h, jeudi/vendredi dès 16h, samedi dès 10h. Enseignant expérimenté ou étudiant avancé bienvenu.
WhatsApp : 079 756 63 10
praxis@thomasvarga.ch

Divers

Béjart Ballet Lausanne

Suite confusion de dates à la commande, vends, prix coûtant 100 frs chacun, 2 BILLETS pour le spectacle du BBL au Théâtre de Beaulieu à Lausanne, dimanche 20 décembre 2026 à 14h (balcon 4e rang); de main à main, paiement comptant : **079 526 78 48** Oron-la-Ville
pierre.mayor@pmmy.ch

Achat

Anciens insignes de clubs de football

Passionné d'histoire sportive locale, je recherche des insignes émaillés, médailles ou écussons de clubs de football régionaux antérieurs à 1960. Proposition d'achat ou échange. Merci de me contacter au **078 679 19 75** ou **wappi70@yahoo.fr**

Immobilier - Vente

Superbes chiots bergers belges

tervueren, pedigree, SCS toutes garanties santé et caractère chiots nés et élevés en Suisse. Vaccinés et microchips CHF 2000.-. «Informations prévues à l'art. 76d OPAn : Propriétaire : Dr méd. vét. Stauffer à Palézieux. Provenance : Suisse. Pays d'élevage : Suisse».
Tél. 079 433 35 00



LES PETITES ANNONCES DU COURRIER
PUBLIEZ UNE ANNONCE

Tout est simple

Inscrivez votre annonce aux mots
sur notre site, **www.le-courrier.ch**
et cliquez la rubrique **«Petites Annonces»**

En quelques clics, votre annonce paraîtra dans l'édition du jeudi suivant ou à la date de votre choix.

Parution à **26'000 ménages**.
Paiement sécurisé. **Fr. 2.- le mot.**

Dernier délai :
Dimanche pour le jeudi suivant

Les Rossignols
Forel (Lavaux)

FOREL (LAVAUX)
Grande salle

Dimanche 8 novembre

Après-midi à 14 h (Portes à 13 h)
Soir à 20 h (Portes à 19 h)

LOTO
Système fribourgeois avec Arthur

20 séries à CHF 12.-
Volantes à CHF 3.- pour 5 séries
Royale à CHF 2.- : CHF 250.- aux Bains de Lavey
Magnifique pavillon de lots variés

On a fait boucherie
Org. Sté des Accordéonistes Les Rossignols

www.lesrossignols.ch

Achat automobiles
Uniquement modèles récents
Déplacement à domicile
Paiement comptant
Pascal Demierre
078 609 09 95
www.autoromandie.ch
1026

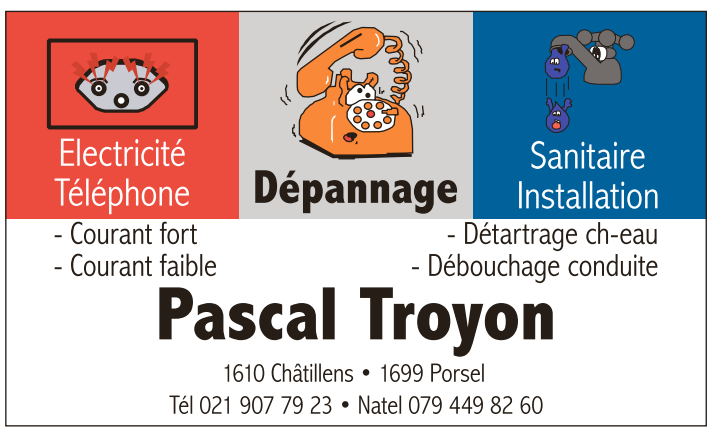
atelier des enfants
action directe en bidonville
lima, pérou



Pour nous aider
Atelier des Enfants
1610 Oron-la-Ville
www.atelierdesenfants.ch



Or'ange
YOGA - ACCOMPAGNEMENT - FORMATIONS
PRENEZ DU TEMPS POUR vous
Offrez-vous une pause bienveillante avec le yoga. Respirez, recentrez-vous et retrouvez équilibre et sérénité.
LUNDI 18.30 & 19.45 À MOUDON
JEUDI 18.30 À ROPRAZ
SÉANCE D'ESSAI GRATUITE
ÉGALEMENT DISPONIBLE EN LIGNE depuis chez toi
www.ecole-orange.ch



Electricité Téléphone
Dépannage
Sanitaire Installation
- Courant fort
- Courant faible
- Détartrage ch-eau
- Débouchage conduite
Pascal Troyon
1610 Châtillens • 1699 Porsel
Tél 021 907 79 23 • Natel 079 449 82 60



UNE TOYOTA DURE PLUS LONGTEMPS

Garage de la Petite Corniche Michel Delessert SA
Route de la Petite Corniche 5 - 1095 Lutry
021 791 52 65 - info@toyota-lutry.ch
www.garage-petite-corniche.ch

... PEU IMPORTE OÙ LA ROUTE VOUS EMMÈNE.

Activée lors du service, la garantie et assistance Toyota Relax est uniquement valable sur les véhicules de tourisme Toyota jusqu'à 15 ans ou 250'000 km (selon première éventualité) à compter de la date de début de validité de la garantie constructeur. La durée de garantie Relax dépend de l'intervalle d'entretien prévu pour le véhicule. Vous trouverez des informations détaillées dans les dispositions applicables en matière de garantie sur toyota.ch.

GARANTIE TOYOTA RELAX
JUSQU'AUX
15 ANS
DU VÉHICULE

Garage Petite Corniche Lutry
Official Car Partner

Atelier Décoration
En Face
Christian Gilliéron, tapissier-décorateur et Océane, sa collaboratrice sont toujours heureux de vous recevoir
Grand-Rue 5 - 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41
www.atelier-enface.ch
0526

ESCAPE ROOMS
42ND STREET
WWW.42NDSTREET.CH
0526

Puidoux-Village

Rénovation de la Maison de commune

Le 25 septembre 2025, le préavis municipal 07-2025 concernant une demande de crédit de CHF 1'650'000.- a été accepté à l'unanimité par le Conseil communal pour l'assainissement énergétique de l'enveloppe de la Maison de commune suite à des traces d'humidité et de moisissures ainsi que des dégâts de fouines qui se sont introduites derrière les pierres de Bourgogne de la façade et ont endommagé l'isolation jusque dans la charpente.

Ce bel édifice avait été inauguré le 9 septembre 1995 lors de la Fête au village. Ce jour-là, on ne pensait pas que de petits animaux auraient aussi envie de venir s'y loger confortablement, bien à l'abri derrière les pierres de Bourgogne et dans un cocon d'isolation où elles pouvaient s'amuser !


© Georges Pop

31 ans plus tard, à mi-octobre, on a vu la Maison de commune revêtir un beau manteau blanc qui la couvre des pieds à la tête. Non, ce n'est pas « Notre Dame de Puidoux », ni la « Maison blanche », mais cette enveloppe permettra aux entreprises de travailler « à la chotte » durant tout l'hiver. Car, il y aura beaucoup de travail pour déjà démonter les 360 m² des 1693 pierres de Bourgogne visées dans la paroi. L'entreprise chargée de ces travaux va procéder façade après façade, ce qui permettra aux autres entrepreneurs de suivre derrière pour refaire toute l'isolation aux normes actuelles avant de remettre les pierres en place. Et ainsi de suite… Il faudra aussi remplacer les fenêtres, les stores, les portes d'entrée du bâtiment, s'occuper de la verrière centrale, etc. pour obtenir une isolation maximale.

La Municipalité et le municipal responsable Denis Destraz collaborent avec la Société Alttaqa Sàrl, de Savigny, de Jean-Philippe Rast qui suit le chantier pas à pas. Les travaux ont été adjugés à des entreprises de la région, ce qu'on appelle aujourd'hui « un circuit court ».

L'objectif est d'arriver à la fin des travaux au mois de mars 2027.

Jean-Pierre Lambelet

Lavaux

Le Rotary nettoie les rives du Léman

Samedi 31 octobre, 26 membres et proches du Rotary Club Portes de Lavaux se sont donnés rendez-vous à Lutry pour une matinée de nettoyage des rives du Léman. Une belle mobilisation, dans la bonne humeur et avec l'envie de faire quelque chose d'utile ensemble !

Chaleureusement accueillis par le syndic Charles Monod et le municipal Etienne Blanc, les participantes et participants se sont mis au travail, équipés de gants, de pinces et de sacs mis à disposition par la voirie communale.

Petits et grands ont sillonné les rives, se faufilant parfois entre les rochers pour dénicher les déchets abandonnés ou apportés par le lac. Et les sacs oranges se sont rapidement remplis ! Une belle manière de contribuer, à son échelle, à la préservation de ce magnifique environnement.

Engagé dans de nombreuses actions, le Rotary Club Portes de Lavaux aime aussi agir près de chez lui. Cette matinée en est un bel exemple, mêlant engagement, amitié et convivialité.



Après l'effort, place au réconfort ! Un généreux apéritif offert par la commune de Lutry a permis de prolonger ce moment dans une ambiance chaleureuse.

Un grand merci à Charles Monod, Etienne Blanc et à la commune de Lutry pour leur accueil et leur soutien, ainsi qu'à toutes les participantes et tous les participants pour leur enthousiasme !

Des rives un peu plus propres et le plaisir d'avoir agi ensemble : une belle illustration de la devise du Rotary, « Servir d'abord » !

Rotary Club Portes de Lavaux

Quelqu'un !

A la rencontre des gens d'ici :

Annie à Pully

« Ma fille Helena est née en 2022. Comme je m'y connais en pâtisserie, j'ai moi-même conçu le gâteau de son premier anniversaire. Il a été très apprécié. Du coup, la famille et les proches avaient pris l'habitude de me demander des gâteaux pour les grandes occasions. C'est Geoffroy, mon mari, qui m'a encouragée à me mettre à mon propre compte… C'est ainsi que tout a commencé ! »

Aujourd'hui, Annie Bossens est à la tête de « Maman Gâteau », une pâtisserie artisanale dont elle est, chez elle à Pully, à la fois la patronne et l'unique employée. A la demande d'une clientèle de plus en plus nombreuse qui la sollicite, elle crée de belles et savoureuses pièces uniques : gâteaux de mariage ou d'anniversaire au design gourmand, cupcakes personnalisés, décorés avec fantaisie, etc.

Mais n'allez pas croire que cette jeune femme souriante est une simple amatrice éclairée. Non ! C'est une vraie pro… « *J'ai appris la cuisine et la pâtisserie au Pérou, où je suis née. J'ai travaillé dans de grands établissements hôteliers dans mon pays, mais aussi en France, notamment, auprès de grands chefs étoilés. Cette expérience, je la mets aujourd'hui au service de mes clients* », explique-t-elle.

Comment procéder ? Eh bien il suffit, par exemple, de composer son gâteau en ligne, ou lors d'un échange téléphonique, en précisant le thème, la forme, les saveurs souhaitées, le nombre de convives, etc. Cette étape est gratuite est sans engagement… « Une fois l'affaire conclue, je m'occupe de tout, y compris de la livraison, dans le grand Lausanne et dans la région, jusqu'à Montreux », précise Annie.


© Georges Pop

A-t-elle parfois été mise en difficulté face à des demandes extravagantes ? « *En fait, ce sont souvent les choses qui paraissent simples qui sont les plus difficiles. Il m'est arrivé de stresser pour des décorations en douille qui exigent beaucoup de précision et de régularité.* » (Ndlr : les décorations en douilles consistent à presser une préparation souple - crème au beurre, chantilly, ganache montée, glace royale, pâte à choux, etc. - à travers un embout, à l'extrémité d'une poche, pour donner une forme spécifique au dessert.)

Mais comment se fait-il qu'une pâtissière péruvienne se retrouve aujourd'hui à Pully ? Réponse : « *J'ai travaillé un moment en République dominicaine. C'est là que j'ai rencontré celui qui allait devenir mon mari. On a décidé de venir vivre en Suisse.* » Voilà ! Encore une histoire d'amour qui finit bien…

Merci de votre accueil sucré Annie, et tous nos vœux pour le succès de votre petite entreprise gourmande !

contact : mamangateau.ch

Georges Pop



© mamangateau.ch

District Lavaux-Oron

SOROPTIMIST INTERNATIONAL Club de Lavaux

Journées orange à Lavaux

Comme chaque année, de fin novembre à mi-décembre, les communes de Lutry et du district Lavaux-Oron, ainsi que certaines boulangeries, s'associent à la campagne de l'ONU contre les violences faites aux femmes.



Chaque année, **du 25 novembre au 10 décembre**, l'Organisation des Nations Unies (ONU) invite collectivités et public à « Oranger le monde » pour mettre fin aux violences à l'égard des femmes.

En Suisse, le réseau des 63 clubs Soroptimist est particulièrement actif dans cette campagne avec notamment la mission de protéger les plus jeunes femmes et de les sensibiliser aux dangers qu'elles peuvent rencontrer en utilisant les réseaux sociaux. Actuellement, la prévention est primordiale dans notre société.

A l'initiative du Club Soroptimist de Lavaux, la commune de Lutry s'ornera de banderoles sur les quais, au Voisinand ainsi qu'à La Conversion alors que le château s'illuminera en orange. Dans le district Lavaux-Oron, d'autres lieux seront également orangés !

Certains boulangers de la région s'associent également à cette initiative : leurs produits seront remis dans un sachet en papier, porteur d'un slogan clair :

« **Du pain, oui, de la violence domestique, non !** »

La Suisse n'est pas épargnée par ce phénomène de violence, chaque semaine, une femme subit une tentative de féminicide. La vigilance et l'engagement de tous restent nécessaires 365 jours par an !

Yvane Vuilleumier
pour le Club Soroptimist Lavaux

Contrôle qualité

Pharmacie de CHEXBRES
Laetitia PACHE, Pharmacienne responsable

Pharmacie de CULLY
Valérie CALPINI, Pharmacienne responsable

Pharmacie de PUIDOUX
Stéphanie CALPINI, Pharmacienne responsable

PHARMACIES CALPINI
CHEXBRES - PUIDOUX - CULLY
Qualité - Santé - Proximité

Lettre ouverte à notre aimable clientèle des Pharmacies de Chexbres, Cully et Puidoux

Madame, Monsieur, chers clients,

La fin de l'année approche et une **importante augmentation des primes d'assurance maladie est annoncée pour 2027** et peut-être avez-vous décidé de changer de caisse-maladie. Cependant soyez vigilant : lorsque vous quittez votre assureur, ce dernier conserve vos réserves de primes et ne perd rien à votre départ, bien au contraire.

Avant de signer un nouveau contrat, soyez très prudent ! Voici les points importants sur lesquels vous devez être vigilants.

Certains contrats particuliers (le contrat PharMed d'Assura ou Multimed de la CSS par exemple) vous contraignent à retirer vos médicaments auprès d'une grande chaîne de pharmacies ou auprès d'une pharmacie en ligne si vous voulez être remboursés. Ces chaînes ne sont pas intéressées par les petites localités et vous devrez vous déplacer dans une grande agglomération pour chercher vos médicaments. Intéressant ? Pas si sûr ! **L'économie d'assurance est noyée dans les frais de déplacements.**

Votre caisse-maladie vous incite, à grand renfort de publicité et en vous offrant un cadeau sous forme de bon d'achat ou autre, à commander vos médicaments par correspondance pour les recevoir, quelques jours plus tard, par la poste. Ce type d'incitation est libellé de façon à donner l'illusion que l'assuré n'a pas le choix, et qu'il est obligé d'accepter l'envoi de médicaments par poste. **Ceci est faux ! La loi est claire : vous pouvez choisir LIBREMENT votre médecin et votre pharmacie.** Il est important de savoir que les pharmacies de vente par correspondance ont des liens étroits avec les caisses maladie et que **d'y commander vos médicaments ne fera pas baisser le montant de votre prime, mais satisfera grandement votre assureur ! Et dans l'urgence, vous ne pourrez pas avoir vos médicaments tout de suite !**
Car de nombreux offices de Poste ferment et vous serez contraints de vous déplacer dans une grande agglomération, ou dans un commerce faisant office de bureau de poste, sans l'appui d'un professionnel et aux horaires limités du commerce en question !

En résumé, ces entreprises ne s'intéressent…
- ni aux urgences médicales
- ni aux médicaments d'usage moins courant mais que votre pharmacie de proximité vous procure dans la demi-journée
- ni aux conseils gratuits et personnalisés
- ni au dépannage d'urgence si vous n'avez plus assez de médicaments

Enfin, en tant que pharmacies de proximité, nous nous faisons un plaisir de mettre à disposition :

… LA VACCINATION Nous vaccinons contre :
- **La grippe**
- **Le Covid-19**
- **L'encéphalite à tiques**
- **La rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR)**
- **Les rappels de l'hépatite A et/ou B**
- **Le papillomavirus (HPV)**
- **Les rappels contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et le zona**

Et nous vérifions votre carnet de vaccination (votre couverture vaccinale)

… des prestations pharmaceutiques telles que :
- Premiers secours
- Mesure de la pression artérielle, de la glycémie et streptotest (frottis de dépistage pour angine à streptocoques)
- **Consultation Plus :** contraception d'urgence, infection urinaire, problèmes gastro-intestinaux, problèmes de peau, rhume des foins, troubles oculaires, troubles du sommeil etc…
- La confection des semainiers

… des préparations en :
- Aromathérapie,
- Spagyrie,
- Oligothérapie,
- Fleurs de Bach,
- EPS (Extrait de Plante Standardisé)

… autres services :
- Perçage des oreilles avec un grand choix de boucles d'oreilles
- Livraisons à domicile

Vos dossiers sont accessibles dans nos 3 pharmacies et, afin de mieux vous servir, les pharmacies de Chexbres et Puidoux offrent des horaires continus.

Pharmacie de Chexbres	Pharmacie de Cully	Pharmacie de Puidoux
Horaires continus		Horaires continus
Lundi à vendredi 8h - 18h30	Lundi à vendredi 8h-13h 14h-18h30	Lundi à vendredi 8h - 18h30
Samedi 8h - 17h	**Samedi 8h - 13h**	**Samedi 8h - 13h**

Les équipes des Pharmacies de Chexbres, Cully et Puidoux vous remercient de votre fidélité et de votre confiance

Octobre 2026

Pharmacie de Chexbres
Praz-Routoz 1 – 1071 Chexbres
T 021 946 10 52 F 021 946 16 88
pharm.chexbres@ovan.ch

Pharmacie de Cully
Ch. de Courseboux 2 – 1196 Cully
T 021 799 16 60 F 021 799 16 06
pharm.cully@ovan.ch

Pharmacie de Puidoux
Chemin de Publoz 11 – 1070 Puidoux
T 021 946 53 30 F 021 946 53 31
pharm.puidoux@ovan.ch

OK PHARM la qualité qui se voit

Nature

A l'affût des champignons

Les champignons échappent totalement aux vérités générales, ce qui rend parfois leur identification difficile, affirme Joachim Halgrain. Plongée en pleine nature avec cet arpenteur des sous-bois, qui propose chaque automne des balades en forêts pour champignonneurs en herbe.











En cette fin octobre, alors que le froid a définitivement fait son grand retour, il ne faut pas marcher longtemps dans la forêt de la Vulpillière à Puidoux avant que Joachim Halgrain ne pointe du doigt un chapeau entre les feuilles mortes. C'est un hébélome croûte-de-pain, baptisé ainsi en raison de sa jolie couleur de pain cuit qui sort d'un four, pour ainsi dire un «classique» qu'il présente souvent à ses clients. Ses clients? Des personnes de tout âge qui souhaitent en savoir plus sur le monde des champignons et qui participent à ses sorties découverte.

Le guide, expert diplômé de l'association suisse des organes officiels de contrôle des champignons (Vapko), se baisse, tournicote délicatement le pied du spécimen sur lui-même pour le détacher du sol. «*Le champignon est le fruit éphémère du mycélium. C'est comme si on cueillait une pomme, sauf que l'arbre est souterrain*», illustre Joachim Halgrain qui rebouche le petit cratère sans tasser la terre. C'est grâce au mycélium, la partie pérenne et souterraine, que certains champignons vont repousser au même endroit d'année en année si l'environnement de la forêt n'est pas trop chamboulé. Il faut donc se montrer délicat avec leur écosystème, glisse-t-il.



Découvrir les champignons avec ses cinq sens

Il retourne l'hébélome croûte-de-pain, gratte les lames, puis le rapproche de son nez. «*Rencontrer le monde des champignons, c'est y plonger avec ses cinq sens. Au début, un peu comme pour le vin, c'est difficile de mettre un nom sur la grande diversité d'odeurs qui peuvent émaner de sous les chapeaux. Et on n'est même pas toujours d'accord entre champignonneurs*». Cet hébélome diffuse une délicate odeur de rave.

Même s'il est toxique ou légèrement toxique, le champignon peut être palpé sans inquiétude. «*En Europe, on peut manipuler toutes les espèces de champignons, donc vraiment les toucher, les observer, les sentir sans que cela ne soit dangereux pour la santé*», précise le trentenaire, qui aime bien déconstruire certains mythes transmis de génération en génération. Dans le même ordre d'idée, il n'y a aucun risque à mettre deux champignons, un comestible et un toxique, dans le même panier. Le second ne va pas contaminer le premier. «*Le problème survient lorsque certains individus s'effritent sous le poids des autres. Si c'est le cas, les contrôleurs préfèrent jeter tout le contenu. Il est quasi impossible d'identifier un champignon à un seul débris*», ajoute-t-il (encadré).

Seul le fait de les ingérer peut se révéler problématique. Joachim Halgrain n'hésite donc pas à mâchouiller, puis recracher un bout du chapeau d'une belle Russule, un grand groupe reconnaissable à ses couleurs engageantes et au son que produit son pied lorsqu'on le plie - on dit que sa chair casse comme de la craie. Si les individus se ressemblent tous, seules les Russules ayant la chair douce sont comestibles. «*Celle-ci pique,* commente Joachim, *probablement une perfide*». Elle porte bien son nom: sans être toxique, elle gâche le goût de tous les autres dans la casserole.

De nombreuses espèces méconnues

Avec ses balades accompagnées, l'expert veut sensibiliser les promeneurs à la beauté du règne fongique et les encourager à s'intéresser aux champignons méconnus. «*La majorité des gens ne cueillent souvent que trois ou quatre espèces, alors qu'une cinquantaine au moins sont intéressantes d'un point de vue gastronomique*». En cause, notamment, la crainte de se tromper. «*Le monde des champignons échappe totalement ou presque aux vérités générales. Je ne peux pas promettre que tous les champignons qui sentent la rave sont mauvais ou que tous ceux à tube sont comestibles. Il n'y a pas d'éléments simples qui permettent de déterminer leur comestibilité, ce qui peut être frustrant pour les débutants*», explique-t-il.

Et trop vulgariser pourrait s'avérer dangereux: certains champignons changent de formes et de couleurs au fil de leur existence, souligne-t-il en pointant un attroupement. Ces petits individus, toxiques, sont des Mycènes purs, les plus jeunes ont une forme de petite cloche, les plus vieux déploient une belle ombrelle rose-lilas tirant sur le mauve. Il faut les avoir vus sous toutes les coutures au moins une dizaine de fois pour être sûr du spécimen auquel on a affaire, note celui qui a grandi à Leysin et qui cultive sa passion pour les champignons depuis l'enfance.

Les branches et les feuilles mortes qui craquent sous nos pas dévoilent un autre habitué dont la blancheur trahit la présence: le pet-de-loup perlé. «*Cette espèce apprécie l'aide de la forêt, c'est-à-dire d'une goutte d'eau, d'un animal ou d'un promeneur pour déchirer sa peau et laisser sortir les spores enfermées à l'intérieur*», explique Joachim Halgrain. Les individus sont comestibles très jeunes, quand la chair est blanche et ferme. D'ailleurs le niveau de maturité d'un champignon ou son état sanitaire général (véreux, grignoté, moisi, odeur étrange ou repoussante) sont des critères très importants à prendre en considération avant de les cueillir, car ils ont un impact sur la comestibilité. «*Pour éviter une gastro, il faut renoncer, même si c'est une chanterelle ou un bolet*», ajoute-t-il.

La pousse limitée par la sécheresse

Lorsque Joachim Halgrain cherche une espèce bien précise, sa quête commence plutôt le nez en l'air à la recherche du bon environnement. «*La morille se plaît bien proche des frênes et des sapins blancs, ce sont donc eux que je vise en premier*». S'il préfère se laisser surprendre, l'expert regarde simplement par terre en se montrant attentif à ce qui attire son œil exercé, de préférence dans une forêt riche en vieux arbres. «*C'est avec eux que les champignons ont eu le temps de tisser le plus grand nombre de symbioses*», indique celui qui est fasciné par la diversité des formes et des couleurs.

Même si cette année, le groupe des champignons symbiotiques ou mycorhiziens a beaucoup souffert de la sécheresse et a eu de la peine à fructifier en plaine. Le groupe des décomposeurs, des saprophytes de leur petit nom scientifique, qui digèrent le bois ou d'autres matières organiques mortes pour le transformer en humus, s'en sont mieux sortis. «*C'est probablement ce qui les a sauvés: dans le bois, il y a toujours un minimum d'humidité*», analyse Joachim Halgrain en se penchant vers un nouveau venu, bien planté sur un tronc, qui ressemble à s'y méprendre à des morceaux de cire blanche translucide. «*Les Allemands l'appellent Eispilz, soit «champignon de glace». En Français, son côté gélatineux lui vaut le nom d'hydne gélatineux. Il est comestible cru et a la même consistance qu'une salade d'algues*».

L'expert se balade quotidiennement. Un petit tour qui lui permet de prendre l'air, profiter de se détendre à l'extérieur, de savourer le plaisir d'être en forêt. Et alors que notre promenade touche à sa fin, un énorme coprin chevelu se tient bien droit au bord du chemin agricole. Il n'est plus de première jeunesse, ses lames sont noirâtres et son chapeau s'effiloche facilement. Trop tard donc pour le consommer. Ce n'est pas si grave, car ce qui fait la beauté des champignons, «*c'est aussi leur fugacité*»!

Texte et photos Diane Zinsel

Des champignons non identifiés?

En cas de doute, les champignonneurs amateurs ou confirmés peuvent apporter leur cueillette auprès d'un point de contrôle. Ceux-ci sont listés sur le site vapko.ch. Pour favoriser leur identification, Joachim Halgrain conseille de ramasser 2 ou 3 exemplaires par espèce de champignons délicatement avec la base de leur pied dont la forme, la couleur et l'odeur donnent des indications très importantes quant à l'espèce. Il recommande également d'utiliser deux contenants, l'un pour les champignons que l'on sait identifier et l'autre pour tous ceux où le doute prévaut.

Publicité



garage des 3 sapins métraux s.à r.l.
AUTOFIT
Réparations toutes marques
Pneus service – Station d'essence
Lavage automatique
Pierre-Alain Métraux
Route de la Claie-aux-Moines 5 • 1073 Savigny
Tél. 021 781 11 07 • 3sapins.savigny@bluewin.ch

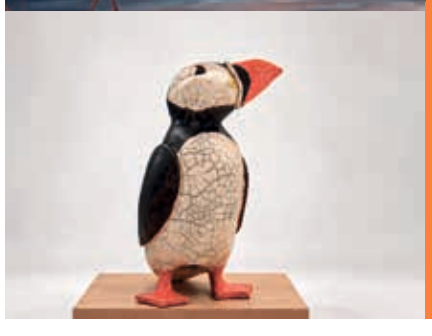
Puidoux-Gare
Salle polyvalente Forestay
Grand parking gratuit à disposition
Samedi 14 novembre à 20h
Dimanche 15 novembre à 14h
SUPER LOTOS
Abo. à Fr. 10.- pour 24 séries
avec 2 quines et 3 cartons
Planches de 3 cartons à Fr. 28.-
et de 6 cartons à Fr. 50.-
Au total, Fr. 24'000.- en CASH
Tous les lots sont rétribués uniquement en espèces
Au 1er carton: 1 x 1'000.-, 3 x 500.-, 20 x 200.-, ceci à chaque séance
Arthur – TWINT – Grand écran
MiniBingo - Crieur: Joël Crausaz
Interdit de jouer à l'aide d'appareils électronique
Pétanque du Verney et Juniors AVP

Grand Concert St-Etienne - Temple de Moudon
dimanche 8 novembre 2026 à 17 h
le très réputé **Kammerorchester de Wettingen (AG)**
Ludwig van Beethoven : la célèbre Ouverture «Coriolan»
Friedrich Th. Fröhlich (comp. suisse) : Symphonie nº 1
Franz Schubert : la fameuse Symphonie nº 8, «l'Inachevée»
50 musiciens de haute qualité présentent des œuvres célèbres en profitant de la superbe acoustique du Temple de Moudon.
entrées : standard 38,- AVS/AI 34,- membres 30,-
apprentis/étudiants 20,- ➤ ouverture des portes 16:15 h
Association Pour St-Etienne
www.apse-moudon.ch









FONDATION L'ESTRÉE

Battements d'ailes
Avec Valérie Daout, Daniel Galasso, Anne Pantillon, Esther Schwizgebel, Danielle Wicht, Alix Xu

Exposition
7 novembre - 23 décembre

Au programme
- Atelier enfants
- Démonstration Raku
- Rencontre avec les artistes (gratuit sur inscription)

Plus d'info:
L'Estrée, Ropraz
www.estree.ch

LE COURRIER LAVAUX | ORON | JORAT



Agrémentez votre table, carnotzet, etc...
grâce aux sets de table de la Poya
Profitez de notre offre 50 sets de table à Fr. 35.-
Livraison comprise
Fr. 25.- si vous venez les chercher à la rédaction
Commandez directement ici

Maracon

Conseil général du 28 octobre

Sérénité et transparence pour le premier Conseil de la nouvelle Municipalité

Mercredi 28 octobre, le Conseil général de Maracon siégeait face aux nouveaux visages de son exécutif. Inaugurant son poste de président du Conseil, Raphaël Yersin présenta Mathieu Cuche, également nouveau secrétaire et souhaita la bienvenue à chacun. Après l'assermentation de 10 conseillères et conseillers désireux de prendre part aux débats, il rappela quelques règles pour le bon déroulement des séances et encouragea l'assemblée à chercher ce qui rassemble plutôt que ce qui divise.

Refus de la baisse des indemnités versées à la Municipalité

A l'ordre du jour, le préavis relatif aux autorisations générales pour la législature 2026-2031 ainsi que celui concernant les indemnités et jetons de présence des membres du Conseil général pour la même période furent acceptés sans débat. Le préavis portant sur les indemnités de la Municipalité pour cette législature fit l'objet d'un amendement posé par la commission de gestion qui s'opposait à la diminution de Fr. 50.-, adopté en 2016, à Fr. 40.- proposé par la Municipalité, dans un souci de participation à la maîtrise des dépenses. « *Il s'agit d'une baisse peu judicieuse vu la complexité des tâches. L'économie réalisée se situerait dans une fourchette de Fr. 6000.- à Fr. 10'000.-, guère significative sur un budget d'env. 2.5 millions. N'oublions pas que les faibles montants versés aux élus font partie des premiers motifs de démissions. Nous avons besoin de stabiliser notre exécutif, dans un milieu serein, en reconnaissant la valeur du travail. Nous proposons de maintenir Fr. 50.-* » développa le rapporteur de la commission de gestion et des finances. Ainsi amendé, le préavis fut adopté.

Statut quo pour l'arrêté d'imposition 2027

L'arrêté d'imposition 2027, suscita quelques explications de la part de Steve Schorderet, municipal en charge des finances. « *Nos réflexions nous ont amenés au maintien des taux 2026, notre commune étant à l'aube de changements avec la mise en place du plan comptable MCH2 qui apportera une autre vision des comptes, dont nous ne connaissons pas l'impact. De plus nous n'avons pas de recul par rapport à la nouvelle péréquation entrée en vigueur en 2025, sans oublier que nous sommes en place que depuis 100 jours. Il a été jugé qu'une augmentation ne serait pas opportune. Notre taux (74.5 %) est déjà le plus élevé du district. A Maracon, un point d'impôt représente Fr. 16'000.-. Une augmentation de 1 point ne représenterait pas une rentrée d'argent significative* ». Suivant les conclusions de la commission de gestion et des finances, le prévis fut approuvé.

Communications de la Municipalité

Laetitia Regamey, municipale des eaux et des forêts répondit à une demande écrite d'un conseiller s'inquiétant de la gestion des forêts communales. « *Nous sommes membres du Groupement forestier Broye-Jorat depuis plus de 10 ans pour la partie administrative (intégration 1). Je parcours la forêt avec Didier Gétaz, le garde forestier, que je salue pour sa disponibilité. La Municipalité étudie la possibilité de laisser la gestion de ce patrimoine au Groupement (intégration 3). Pour cela il faut verser une cotisation d'entrée de Fr. 26'600.-, avec un coût annuel. Mais cette adhésion diminuerait le travail administratif et dégagerait du temps pour l'employé communal. Didier Gétaz a proposé de venir exposer cette proposition.* » Elle répondit également à une lettre s'inquiétant de l'état des sources en faisant le descriptif des installations communales, listant les nombreux travaux qui seront à réaliser : la mise sous télégestion des vannes incendies, aujourd'hui manuelles, redéfinition des zones protégées S1 aux alentours des captages, changement de conduites vétustes, réfection du réservoir. « *Maracon, utilise 130m³/jour. Le débit des sources est descendu à 36l/min. De juillet à septembre, nous avons acheté 2973m³ eau. Oron ne pouvant plus nous fournir en eau, nous avons pu compter sur Semsales pour notre approvisionnement. La situation était compliquée mais nous avons toujours eu de l'eau au robinet. Notre PDDE (plan directeur de la distribution de l'eau) est à refaire. Cette année les montants facturés resteront à l'ancien tarif, qui évoluera afin d'autofinancer ce dicastère. Mais bonne nouvelle, depuis 3 jours, le débit de nos sources est revenu à 135 l/min. les restrictions sont donc levées. Merci à tous ceux qui ont fait un effort pour diminuer leur consommation.* »



Werner Boxler, vice-président du Conseil général, Laetitia Regamey, Valérie Roubin, municipales, Raymonde Maeder-Blum, syndic, Raphaël Yersin, président du Conseil général, Steve Schorderet, Gabrielle Borga, municipaux et Mathieu Cuche, secrétaire du Conseil général

Valérie Roubin, en charge de l'aménagement du territoire, informa que le PACom (Plan d'affectation communal) était revenu du canton à mi-octobre. Quelques points, surtout des terminologies sont encore à revoir. Début 2027, le bureau RWB Groupe SA fera une présentation avec les plans et les modifications de zones.

Gabrielle Borga, municipale des routes et des affaires sociales répondit à une demande concernant l'avancement des travaux sur la route de Semsales, que des conventions devraient être toutes signées d'ici la fin 2026. Elle informa que le déneigement a été attribué à l'entreprise Flexigrue Sàrl de Granges (Veveyse), à qui des privés pourront faire appel. Elle signala qu'un défibrillateur a été posé à l'entrée de la maison de commune. Les Samaritains donneront un cours pour son utilisation. Elle se charge de prendre les inscriptions.

Steve Schorderet annonça que l'acompte de Fr. 120'000.- versé pour le projet abandonné de l'achat de la maison Bluette Visinand était revenu dans les comptes communaux avec un intérêt de retard. Egalement en charge du personnel, il remercia toutes les personnes qui ont assuré l'intérim au cours de cette période de changement de personnel administratif. Il salua le retour de Christine Glauser, boursière et l'arrivée de la nouvelle greffe, Anouk Bulliard ainsi que de Vivien Somasundaram, préposée au contrôle des habitants. Un nouvel horaire d'ouverture a été établi : contrôle des habitants : lundi de 17h à 19h et mercredi de 10h à 12h. Greffe : jeudi de 10h à 12h. Le site Internet a subi une modernisation de sa présentation. Il sert de base d'information pour la population.

Raymonde Maeder, syndic, sous le chapitre de la police des constructions, rappela aux propriétaires l'importance d'anticiper les démarches de demandes de travaux avant d'acheter les matériaux. Les deux règlements de la police des constructions en cours (Maracon et La Rogivue) seront fondus en un seul. Le collège de La Rogivue nécessitera d'importants travaux, ils seront réalisés étape par étape. Des contrôles des salles louées seront effectués dorénavant après chaque location. Les décisions prisent lors de chaque séance seront affichées au pilier public. Le journal « Muni-info » paraîtra mi-novembre. Elle remercia encore toutes les personnes inscrites pour les Fenêtres de l'Avent.

Clôturant cette séance, déroulée dans une ambiance d'écoute respectueuse et d'informations délivrées avec clarté, le président invita l'assemblée à prendre un apéritif à La Classe.

Texte et photo Gil. Colliard

Vous connaissez un jeune qui cherche
une place d'apprentissage ?

Speed Recruiting
Riviera • Lavaux • Oron

Le Speed Recruiting est une occasion unique de rencontrer des entreprises de la région et de découvrir de nombreux métiers !



POUR QUI ?
Tous les jeunes de la région Riviera-Lavaux-Oron intéressés par un apprentissage.

QUOI ?
Des entretiens de **10 minutes** entre les jeunes candidats et des entreprises formatrices de la région pour découvrir des métiers.

POURQUOI ?
- Découvrir la diversité des métiers
- Echanger directement avec des entreprises
- Poser des questions
- Faire un premier pas vers l'apprentissage.

OÙ ET QUAND ?
Mercredi **25 novembre** 13h30 à 17h00 **Centre Lavaux à Puidoux**
Mercredi **9 décembre** 13h30 à 17h00 **Salle del Castillo à Vevey**

FAITES PASSER LE MOT !
Vous connaissez un jeune en recherche d'apprentissage ? Parlez-lui du Speed Recruiting et encouragez-le à rencontrer les entreprises formatrices de la région !

COMMENT ?
Les jeunes consultent la liste des entreprises sur la plateforme, sélectionnent celles qui les intéressent et prennent rendez-vous pour des entretiens de 10 minutes.

Plus d'informations sur : apprenti.jobs/promove

Un événement proposé par : promove RIVIERA-LAVAUX-ORON

*** Contenu sponsorisé ***

La Croix-sur-Lutry

La Maison des chats : un havre de paix au cœur de Lavaux

A La Croix, sur les hauts de Lutry, un refuge pas comme les autres offre une seconde chance à des chats fragilisés ou devenus difficiles à placer. Derrière cette belle aventure se cachent un engagement sans faille, une équipe de bénévoles passionnés et une profonde volonté de respecter le bien-être animal.

Depuis plus d'un siècle, la Ligue vaudoise pour la défense des animaux (LVDA), fondée en 1913, œuvre en faveur de la protection animale. Parmi ses réalisations, la Maison des chats occupe une place toute particulière.

Ici, les pensionnaires ne vivent pas dans des cages. Ils disposent de quatorze pièces et de trois vastes parcs extérieurs, spécialement aménagés pour leur permettre de retrouver une existence paisible, dans un environnement respectueux de leurs besoins naturels.



Un refuge où chaque vie compte

La Maison des chats accueille des félins aux parcours parfois difficiles. Certains ne peuvent plus vivre dans un environnement familial traditionnel.

Le refuge prend également en charge des chattes vivant à l'état sauvage avec leurs petits, notamment dans les exploitations agricoles. Grâce au travail patient des bénévoles, les chatons sont sociabilisés et peuvent ensuite rejoindre une famille d'adoption. Les mères sont, dans la mesure du possible, réintroduites dans leur environnement habituel.

Des soins dignes d'une véritable clinique

L'une des particularités de la Maison des chats réside dans ses installations vétérinaires. Le refuge dispose de son propre cabinet de consultation et d'une salle de chirurgie, permettant d'assurer les vaccinations, l'identification électronique, les stérilisations et de nombreux traitements.

Les animaux âgés ou malades bénéficient d'une attention particulière et d'un suivi médical adapté. Récemment, un jeune chat gravement accidenté a dû être amputé d'une patte antérieure. Grâce aux soins prodigués, il a retrouvé une excellente qualité de vie et a même été adopté. Une histoire qui résume la philosophie du refuge : offrir une chance à ceux qui en ont le plus besoin.







Des bénévoles indispensables

Au quotidien, une équipe de bénévoles assure une présence essentielle auprès des animaux. Entretien des locaux, alimentation, surveillance et sociabilisation demandent une disponibilité et un investissement considérables.

Une bénévole spécialisée en comportement félin apporte également son expertise aux adoptants rencontrant des difficultés avec leur nouveau compagnon, afin de favoriser une intégration harmonieuse et durable.

La générosité au service du bien-être animal

Grâce aux dons et à une communication active sur les réseaux sociaux, plusieurs projets ont récemment pu voir le jour, notamment l'installation d'une nouvelle chaudière et l'aménagement d'un espace extérieur réservé aux chats porteurs du virus de la leucose féline.

Mais faire vivre un tel établissement représente un défi financier permanent. Soins vétérinaires, alimentation, chauffage et entretien des installations nécessitent des moyens importants.

Un geste de solidarité qui fait la différence

Pour poursuivre sa mission, la Maison des chats a besoin du soutien du public. Chaque contribution, même modeste, permet d'améliorer concrètement la vie de ses pensionnaires.

Le parrainage constitue également une magnifique manière de s'engager. Il permet notamment d'accompagner les chats âgés, malades ou difficilement adoptables, qui trouveront au refuge un foyer pour le restant de leurs jours.

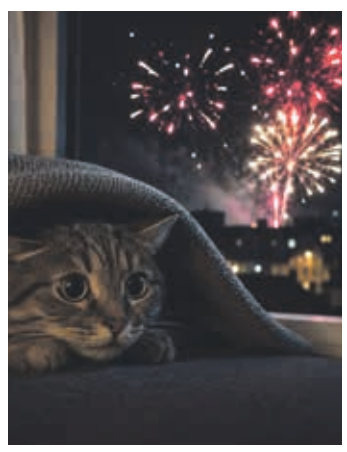
A la Maison des chats, chaque animal a son histoire. Grâce à votre générosité, chacun peut encore avoir un bel avenir.

Informations, dons et parrainages :
www.lvda.ch
Maison des chats - La Croix, Lutry
Ligue vaudoise pour la défense des animaux

QR Code Twint
IBAN LVDA
CH24 0900 0000 1000 4726 0

© photos La Maison des chats

Laurent Pichard



QR code Twint



QR code BVR



IBAN LVDA
CH24 0900 0000 1000 4726 0

Nos chats sont nourris et soutenus par :

LOTERIE ROMANDE

Contrôle qualité

Contenu sponsorisé

Puidoux

Soirées de la fanfare Echo des Rochers

Les 14, 20 et 21 novembre, la fanfare Echo des Rochers va présenter ses 3 soirées annuelles à la grande salle de Puidoux-Village à 20h. L'entrée est libre.

L'Echo des Rochers a vécu une année 2026 marquée par la Fête fédérale de musique à Bienne les 14 et 15 mai, où elle concourait en catégorie Brass Band avec deux productions et aussi le concours de marche. Si elle n'est pas revenue à Puidoux avec des lauriers vainqueurs, ce sont les magnifiques souvenirs de ces moments passés parmi les musiciens de toute l'Helvétie qui resteront gravés dans les cœurs.

Elle était aussi bien présente lors de l'inauguration du nouveau chalet de la Moille le 19 juillet sur les hauts du Mont Chesau.

Le thème musical des soirées 2026 est basé sur les musiques de films. De quoi rembobiner mille souvenirs! Installons nous à la grande salle et laissons défiler dans notre esprit les images de films célèbres en écoutant «l'écho des rochers» qui nous renvoie les musiques d'Harry Potter, des Chicken Run (les poulets en fuite), les Muppet Show les fameuses marionnettes, ou encore les Carioca au Brésil en suivant le parcours de Phileas Fog durant son tour du monde en 80 jours.

Et d'autres encore comme Star Wars et Jurassic Park.

Largement de quoi passer une superbe soirée en musique accompagnée par des productions de tambours et la participation des élèves de l'Ecole de musique.

La fanfare de Puidoux c'est une quarantaine de musiciennes et musiciens et elle travaille en étroite collaboration avec l'école de musique Multisite pour offrir aux élèves le meilleur enseignement possible. Dès que possible, les élèves intègrent l'ensemble des jeunes. C'est l'occasion de tisser des liens et surtout, de jouer ensemble!

Le comité et le directeur de la fanfare Antoine Rabut et celui des tambours Vincent Vuilleumier se réjouissent d'accueillir tous les amis et amies de l'Echo des Rochers qui les soutiennent et les accompagnent depuis de nombreuses années.

Comme dans les salles de cinéma, y aura-t-il du pop corn à l'entracte?

On ne le sait pas... et pour le savoir, il faut absolument aller l'une des 3 soirées!



Jean-Pierre Lambelet

Contenu sponsorisé

Spectacle

Jo à Rivaz

La troupe de théâtre «Les Ratstatouilles», de Rivaz, est de retour cette fin d'année 2026! Elle présente «Jo», une pièce de Claude Magnier d'après «The Gazebo» d'Alec Coppel, les 27, 28 et 29 novembre, ainsi que les 3, 4 et 5 décembre, à la grande salle de Rivaz. La mise en scène est l'œuvre de Tibor Ockenfels.

La pièce

Antoine Brisebard, auteur comique à succès, est victime de Jo, un maître-chanteur qui menace de dévoiler les agissements de jeunesse révolutionnaires de sa femme, une actrice célèbre. Résolu à se débarrasser de lui, Brisebard prétexte l'écriture d'une pièce policière afin de recueillir les ingrédients du crime parfait auprès d'une amie avocate.

Malheureusement, lorsque le maître-chanteur vient chercher la somme d'argent exigée, le plan de Brisebard ne se déroule pas comme prévu. Il doit en plus composer avec la visite de moult personnages plus ou moins farfelus: une agente immobilière, accompagnée d'acheteurs potentiels, une belle-sœur émotive, un entrepreneur consciencieux ayant récemment installé une statue dans le jardin des Brisebard, un inspecteur de police ou encore les complices du maître-chanteur...

Les Ratstatouilles

Nous sommes une troupe de théâtre qui se produit à Rivaz depuis le début des années 2000. Notre souhait ayant toujours été de réunir les spectateurs dans la bonne humeur, la troupe s'est spécialisée dans les comédies et autres vaudevilles. De Feydeau au «Dîner de cons», des «Bronzés font du ski» au duo Jaoui-Bacri, c'est plus d'une douzaine de pièces qui ont été jouées sur les planches de la grande salle. Après «Oscar» et «Blaise», que la troupe avait interprétés à ses débuts, les Ratstatouilles retrouvent Claude Magnier pour «Jo», une comédie débridée, un vrai faux drame avec du suspense et des rires.

Nous espérons que cette «piéééce» va vous ravir et nous vous donnons donc rendez-vous à Rivaz du 27 au 29 novembre et du 3 au 5 décembre. La représentation commence à 20h, sauf le dimanche, où elle débute à 17h. Les portes seront ouvertes une heure avant, vous pourrez trouver à notre bar de la petite restauration et de quoi étancher votre soif.



Réservation obligatoire sur **monbillet.ch**
Les Ratstatouilles

Les 27, 28 et 29 novembre et 3, 4 et 5 décembre

PAC

Contenu sponsorisé

Puidoux

Club de pétanque du Verney – les lotos des 14 et 15 novembre

Les lotos de la pétanque du Verney ne sont à manquer sous aucun prétexte

Samedi 14 novembre, à 20h, et dimanche 15 novembre, à 14h précises, à la salle Forestay au Verney, les membres du club de pétanque du Verney et les Juniors du Mouvement Jeunes de l'Association vaudoise de pétanque vous attendent pour deux magnifiques super lotos «CASH».

Comme il s'agit de lotos selon le système fribourgeois, les joueurs choisissent à leur arrivée le ou les cartons avec lesquels ils joueront les 24 séries du loto. A chacune des 24 séries, il y a 2 quines et 3 cartons. Si plusieurs personnes crient en même temps, il n'y a pas de tirage au sort mais un partage des lots. Des lots qui seront rétribués uniquement en espèces. Ainsi à la fin du loto, les joueuses et joueurs repartent les mains vides, mais le porte-monnaie bien rempli!

Il est également possible de jouer au MiniBingo, un jeu assimilé à une loterie et qui nécessite une autorisation de la Police cantonale du commerce. Le crieur Joël Crausaz dont la réputation n'est plus à faire dans le milieu des joueuses/joueurs de lotos et son logiciel «Arthur» sauront donner vie à chaque numéro sortant du sac qui conduit immanquablement vers ce cri tant attendu: CARTON! Au total, c'est 24'000 francs qui seront distribués en espèces.

Pour celles et ceux qui ne le savent pas encore, la salle du Forestay est idéalement située dans la plaine du Verney avec un grand parking à proximité et des services de transports publics par bus ou par le train entre 5 et 8 minutes à pied.

Jean-Pierre Lambelet



C'est à lire

Embarquez dans le dernier roman de Joséphine de Weck



C'est un livre qui se lit vite, qu'on ne parvient pas à lâcher tant la narration, tout à la fois poétique, hypnotique et viscérale nous happe. Ce voyage – peut-être entièrement métaphorique – est pourtant difficile à expliquer, à décrire à quelqu'un qui ne l'aurait pas encore fait, encore vécu. On y suit une femme dont on ne sait pas grand-chose, si ce n'est son incapacité à descendre du train dans lequel elle a embarqué on ne sait trop quand. Alors le·la lecteur·ice s'installe à ses côtés, partageant toutes ses pensées, sa manière de ressentir le monde, presque à la manière d'un flux de conscience; il ou elle est mise face à son vertige, à sa désorientation. Au fil des chapitres, des kilomètres passés dans ce train, on comprend que cette femme semble fuir une relation d'emprise...

Ce livre dont nous ne pouvons que vous recommander la lecture, c'est le dernier roman de Joséphine de Weck, qui porte le titre *La petite lutte.* Il a été publié aux Editions la Veilleuse en novembre 2025 et, l'autrice étant elle-même créatrice scénique, a également été adapté en pièce de théâtre cette année à Fribourg et à Genève. Cette double casquette, à la fois littéraire et scénique est particulièrement intéressante et, si l'on en croit les retours, semble avoir captivé le public tout autant que le lectorat.

Joséphine de Weck sera l'invitée du Club de lecture d'Oron, le **jeudi 19 novembre,** à 19h, où elle viendra justement parler de ce magnifique livre. Si cela vous intéresse, vous êtes les bienvenu·e·s, que vous ayez lu le livre ou que vous soyez simplement curieux·ses!

Titouan Menétrey
pour le Club de lecture d'Oron

Moudon

Contenu sponsorisé

Association Pour St-Etienne

Grand concert au Temple de Moudon
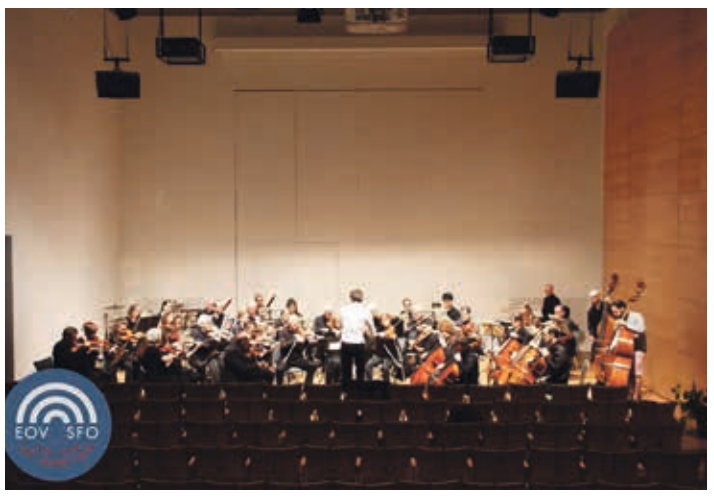
Pour dimanche 8 novembre, 17h, l'association engage le très réputé Kammerorchester 65 de Wettingen.

Au programme: Ludwigvan Beethoven, la célèbre Ouverture Coriolan - Friedrich Theodor Fröhlich (compositeur suisse), Symphonie no 1 en La majeur - Franz Schubert, Symphonie no 8 en Si majeur qu'on appelle aussi «l'inachevée».

50 musiciens de haute qualité présentent des œuvres célèbres, rafraîchissantes et sensibles en profitant de la superbe acoustique renommée du Temple de Moudon.

Réservation et renseignements:
www.apse-moudon.ch

Comm.



Contrôle qualité

Oron-la-Ville

Le lâcher prise, à quel prix ?

La cafétéria du Centre sportif d'Oron-la-Ville a fait salle comble, vendredi 30 octobre. Un public attentif, à majorité féminine, a répondu à l'invitation de « Proche Ensemble Région Oron » qui, en cette Journée intercantonale des personnes proches aidantes, avait invité Rosette Poletti à s'exprimer sur ce thème.

Des liens entre les institutions régionales pour plus d'efficacité

En introduction, Anne-Cécile Uldry, municipale des affaires sociales et de la santé à Oron, adressa ses salutations à l'assemblée et présenta les partenaires faisant partie de « Proche Ensemble Région Oron » : La commune d'Oron, le CMS, aide et soins à domicile, Pro Senectute, la Fondation Pro-Xy, la fondation EMS du Jorat, la Fondation du Relais, la Résidence La Faverge ainsi que le Réseau Santé Région Lausanne. *« L'idée de créer des liens entre les institutions régionales est née il y a quelques années puis la pandémie a cassé le processus. Aujourd'hui, nous sommes tous motivés à collaborer et nous mettre ensemble autour des proches aidants. A l'avenir, nous aimerions avoir une entité que les gens pourraient contacter en cas de problème. »* En attendant la conférencière, quelque peu perdue dans la campagne, Alexandre Gasser, directeur adjoint de la Fondation du Relais, en intervertissant le déroulement de la soirée, invita Patricia Gremion proches aidante aux côtés de sa sœur handicapée et Sabine Cicurel Favrod qui suit le même chemin auprès de sa maman à venir témoigner de leurs parcours. Toutes deux ont évoqué un choix venu du cœur et non vécu comme une obligation, leur plaisir d'aider une personne aimée mais aussi la fatigue, l'épuisement, la culpabilité, la difficulté de lâcher prise de ne plus se sentir capable, accepter et oser demander de l'aide puis le soulagement.



Rosette Poletti (2e depuis la gauche) entourée des représentes et représentants des différentes entités de « Proche Ensemble Région Oron » : Elisabeth Pato, Camille Mermoud, Alexandre Gasser, Julien Montcharmont, Anne-Cécile Uldry, Alexandre Donzallaz, Corinne Forster et Ariane Chaubert

Ne pas tout porter, écarter la culpabilité, avoir de la compassion pour soi-même

Avec sa sagesse née d'une longue expérience professionnelle, Rosette Poletti, arrivée entretemps, s'adressa avec empathie à l'assemblée. *« Lâcher prise, des mots qui irritent car trop entendus, alors que ce n'est pas si simple dans la vie, surtout par rapport à un proche que nous aidons. Changer de chemin n'est pas un abandon, mais reconnaître que des choses échappent à notre contrôle. On ne peut pas tout porter. Prendre la décision de lever le pied face à l'épuisement, choisir où mettre son énergie ne sont ni résignation, ni abandon mais la redéfinition du possible et de l'acceptable. Ne pas se laisser envahir par la solitude face aux responsabilités mais apprendre à déléguer. »* Elle développa ensuite la notion de deuil blanc, le parcours à vivre lorsqu'on accompagne une personne absente psychologiquement, par exemple souffrant de la maladie d'Alzheimer. Les différents aspects de ce deuil: celui des rôles, accepter l'inversion, devenir le parent de son parent, la normalité, celui de la vie d'avant et la perte de la connivence, sans oublier les problèmes financiers, administratifs, les conflits d'enfance, au sein de la famille. Apprendre à ne pas se sentir égoïste si on prend du temps pour soi. Trouver ce qui dépend de soi, sa façon d'écouter, exprimer ses limites et ce qui dépasse son pouvoir, l'acceptation de l'impermanence. Ne pas regretter ce qui était avant mais investir dans le ici et maintenant. Se réjouir de petits bonheurs. La notion de culpabilité est souvent transportée par le proche aidant, mais on a des limites. Il est important pour trouver le repos, de partager les responsabilités. *« On a tendance à nous faire croire que tout est possible. Mais l'expérience montre que nous ne pouvons pas toujours être à la hauteur de nos ambitions. La colère peut être présente en même temps que l'amour. La lassitude mérite d'être entendue, la tristesse a besoin de mots. On ne peut donner que ce qu'on a. Il est fondamental d'apprendre à rediriger la compassion envers soi-même. Ne pas se critiquer mais se remercier. Infiniment précieux pour la personne accompagnée et comme témoin vivant dans une société partie à la dérive vers l'individualisme et l'égoïsme, l'amour altruiste est un présent vivant à travers vous, les proches aidants, qui dansez sous la pluie plutôt que d'attendre l'orage »*, conclut-elle.

Chaleureusement applaudie, la conférencière répondit encore aux questions d'un public conquis, au sein duquel se dégageait une profonde émotion. Invités par les organisateurs, l'assemblée se dirigea ensuite vers la collation où l'attendaient des bonnes choses préparées par les représentants des différentes institutions et le vin offert par la commune d'Oron.

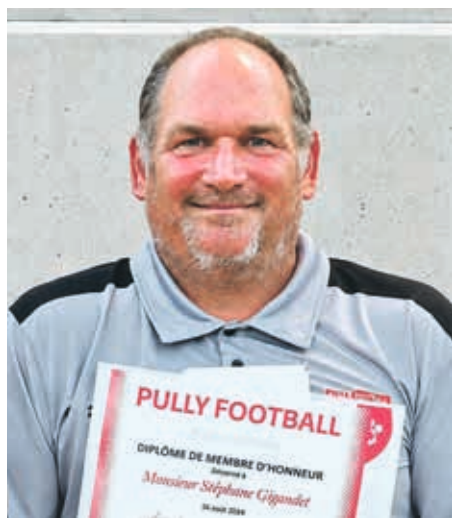
Texte et photo Gil. Colliard

Pully

Gigus, l'homme à tout faire, s'en est allé

Stéphane Gigandet, alias « Gigus », est décédé le 20 octobre, laissant un immense vide au sein du Pully Football. Il faisait partie de ces bénévoles indispensables qui font vivre un club, de ces personnes dont l'engagement, la générosité et la passion marquent des générations. Véritable pilier du Pully Football, Gigus était bien plus qu'un bénévole : il était l'une des âmes du club.

Au centre sportif de Rochettaz, tout le monde le connaissait. Entraîneurs, joueurs des différentes équipes, jeunes de l'école de football : tous ont, un jour ou l'autre, croisé son chemin. Toujours présent, toujours prêt à rendre service, Gigus était une figure incontournable de la vie du club.



Gigus qui a été récompensé comme membre d'honneur de Pully football

Le plaisir des enfants avant tout

Entraîneur des gardiens, il encadrait également les jeunes de l'école de football les mercredis après-midi et les samedis matin. Avec sa personnalité lumineuse et sa bonne humeur communicative, Gigus savait faire vivre Rochettaz. Il faisait partie de ces personnes qui, pour reprendre une image chère au philosophe Nietzsche, savaient danser avec la vie. Et Gigus, lui, la dansait pleinement, avec cette énergie débordante, ce sourire et cette joie de vivre qu'il transmettait à tous ceux qui croisaient son chemin.

A chaque entraîneur qu'il croisait, il posait invariablement la même question : « Alors, comment s'est passé le match ? Et surtout, les enfants, ils ont eu du plaisir ? » Le plaisir passait avant tout pour lui.

Gigus était également un joueur emblématique du club. Gardien de but et véritable leader vocal, il avait d'abord porté les couleurs des juniors, puis de la première équipe avant de devenir une figure marquante de la deuxième équipe. Il avait ensuite poursuivi sa passion chez les plus de 30 ans, puis les plus de 40 ans. Il attendait d'ailleurs avec impatience de rejoindre les plus de 50 ans. Un amoureux du ballon rond, tout simplement.

Lors des camps du Pully Football, il était encore et toujours présent. Il accueillait les enfants pour les pauses fruits, les défiait au ping-pong et veillait à ce que chacun passe un bon moment. Toujours attentif, toujours disponible, il trouvait naturellement sa place partout où un coup de main était nécessaire.

Une figure irremplaçable

Gigus ne manquait pratiquement aucune manifestation du club. Qu'il s'agisse d'aider, d'encadrer, de ranger, ou simplement d'apporter sa bonne humeur, il répondait toujours présent. Il était l'homme de la situation, celui sur qui l'on pouvait compter en toutes circonstances.

Depuis l'annonce de sa disparition, les témoignages se multiplient au sein de la grande famille du Pully Football :



L'hommage des supporters lausannois à Gigus

« Une perte immense pour notre club, auquel Gigus a tant donné. »

« L'âme du club, tu vas nous manquer. »

« Un engagement inégalable, une personne appréciée et charismatique. »

« Un homme au grand cœur, engagé et passionné. »

« Quand Gigus était au terrain, on le savait, sa voix résonnait à Rochettaz. »

Ces quelques mots en disent long sur l'homme qu'il était et sur la place qu'il occupait dans le cœur de celles et ceux qui l'ont côtoyé. Sa voix, son sourire, sa générosité et son énergie resteront à jamais associés au centre sportif de Rochettaz.

Il a été intendant au Lausanne-Sport également. Les supporters lausannois ont également tenu à lui rendre hommage, déployant une banderole dans les tribunes de la Tuilière : « A la Tuilière comme à la Rochettaz, ton engagement restera. Repose en paix Gigus. » Un témoignage supplémentaire de l'empreinte qu'il laisse bien au-delà de son club.

Son dévouement, sa gentillesse et sa passion pour le football laisseront une empreinte indélébile dans l'histoire du Pully Football. Gigus faisait partie de ces personnes qui donnent sans compter, simplement pour le bonheur des autres et l'amour de leur club.

A Rochettaz, son absence se fera sentir. Mais son souvenir continuera de vivre à travers les générations de joueurs, d'entraîneurs et de bénévoles qu'il a côtoyés.

Repose en paix, Gigus.
Tu vas nous manquer.

Texte et photos Jérôme Marendaz

Contrôle qualité

Opinion

Le monde a changé, notre loi doit s'adapter



Le 29 novembre, nous voterons sur l'assouplissement de la loi fédérale sur le matériel de guerre. Derrière un débat qui peut sembler technique se cache une question fondamentale: voulons-nous encore disposer en Suisse d'une industrie de défense capable d'équiper notre propre Armée?

Pour comprendre l'enjeu, il faut revenir quelques années en arrière. En 2018, le Conseil fédéral envisageait d'adapter les règles d'exportation du matériel de guerre. Cette décision provoqua une forte opposition et déboucha sur le lancement de l'initiative «correctrice». Pour éviter une réglementation encore plus rigide inscrite dans la Constitution, le Conseil fédéral présenta en 2021 un contre-projet indirect. Le Parlement l'accepta, mais supprima dans le même temps la clause dérogatoire proposée par le gouvernement. Depuis mai 2022, les critères d'exportation autrefois inscrits dans une ordonnance figurent ainsi directement dans la loi, avec des possibilités d'adaptation fortement réduites.

Or depuis le retour de la guerre de haute-intensité sur le sol européen, les conséquences de ce durcissement sont devenues évidentes. Plusieurs partenaires européens ont constaté qu'acheter suisse pouvait signifier ne plus pouvoir disposer librement du matériel acquis en cas de crise. Pour un Etat européen qui investit des milliards dans sa défense, ce risque pèse naturellement dans le choix de ses fournisseurs.

Or le marché suisse est beaucoup trop petit pour permettre à lui seul le maintien d'une industrie de défense performante. Sans débouchés internationaux et sans participation aux chaînes de production européennes et occidentales, nos entreprises perdent progressivement commandes, compétences et capacités industrielles. Et lorsqu'une entreprise disparaît ou délocalise sa production, ce savoir-faire ne se recrée pas en quelques mois lorsqu'une crise éclate.

C'est précisément là que se situe le paradoxe de la législation actuelle: à force de vouloir empêcher l'exportation de matériel militaire suisse, nous risquons d'affaiblir notre propre capacité à nous défendre.

Une armée crédible ne repose pas uniquement sur des soldats et des crédits supplémentaires. Elle dépend aussi d'entreprises capables de produire, entretenir, réparer et développer ses systèmes. En période de crise, croire que nous pourrons simplement tout acheter à l'étranger relève de l'illusion: chaque pays donne déjà naturellement la priorité à ses propres forces armées!

L'assouplissement soumis au vote ne signifie pas abandonner tout contrôle. Le droit de la neutralité, les droits humains et les obligations internationales de la Suisse continueront de s'appliquer. Il s'agit simplement de redonner une marge de manœuvre raisonnable à notre pays et de restaurer la confiance de nos partenaires.

La neutralité n'implique pas de renoncer à notre capacité de défense. Bien au contraire: un pays neutre doit être capable de se défendre lui-même. Pour cela, la Suisse a besoin d'une armée forte, mais aussi d'une industrie de défense solide. Le 29 novembre, il faut donc accepter l'assouplissement de la loi sur le matériel de guerre.

Philippe Lörtscher, Président des Jeunes Libéraux-Radicaux vaudois, conseiller communal, Lutry

La rubrique «Opinion» est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits

La chronique de Denis Pittet

Je suis fan des feux d'artifice

Autant le clamer d'emblée, je suis un fan absolu des feux d'artifice. Et pour couper court à la première critique qui va surgir face à cet énoncé, oui j'aime les animaux et oui je sais qu'ils n'aiment pas trop le 1er août.

Le 29 novembre prochain, nous voterons sur un texte abusif et trompeur. Abusif parce qu'il veut nous priver d'une tradition merveilleuse et trompeur parce qu'il laisse croire qu'il ne veut s'attaquer qu'aux feux qui font du bruit. La belle hypocrisie. Seuls les feux qui font du bruit seraient interdits. Vous en connaissez beaucoup, vous, de spectacles pyrotechniques qui se déroulent dans le silence? Moi pas. Ou alors cela s'appelle un spectacle de drones, qui ne volent pas quand il y a trop de vent, qui sont fichtrement chers et qui seront accompagnés d'une musique psychédélique diffusée à plus de 10'000 watts! Les chiens n'apprécieront pas davantage que quelques «poums» lointains.

En Suisse, on ne peut pas dire qu'on abuse des feux d'artifice. Il y a le 1er août et le 31 décembre, ça c'est certain. Ces deux dates à elles-seules regroupent 90% des feux. Ce n'est vraiment pas abuser et c'est non seulement acceptable mais gérable par les gens qui se plaignent et ont peur de tout et de son contraire. Je n'ai par ailleurs jamais entendu dire qu'un chien soit devenu fou suite à un feu d'artifice et surtout je pense qu'un animal peut être mis à l'abri durant les 15 minutes maximum que dure le feu, sans d'ailleurs que ça pétarade en continu. J'ai aussi lu de la part des porteurs de l'initiative que des «enfants souffraient de troubles psychiques». Si être joyeux et content est un trouble psychique, alors oui, ils ont raison...

De leur côté, les politiques de Berne ont courageusement classé le dossier verticalement, ne trouvant pas de contre-projet à opposer à l'initiative et envoyant de facto directement le texte d'origine devant le peuple. Dans le fond, cette non-prise de position est assez juste: soit on aime soit on n'aime pas les feux. Par nature, il est effectivement impossible de trouver une solution du milieu, soit un feu d'artifice muet. Ça ne joue pas.

En 1986, j'écrivais dans Le Matin: «Fusées, volez! Vésuves, jaillissez! Soleils, tournez! Allumettes, bengalisez! Aujourd'hui c'est la fête nationale!» Gamin, le 1er août ressemblait un peu à Noël, avec ces moments et rendez-vous particuliers, cette communion, cette magie, ce rassemblement, ces odeurs et ces bruits. C'était tellement magique.

En ces temps troublés, difficiles, anxiogènes pour beaucoup, nous priver d'une superbe tradition, nous poser une interdiction de plus (j'ai l'impression qu'en Suisse on ne gouverne et pense bientôt que par interdiction), nous restreindre et priver les enfants (grands et petits) de tant d'étoiles dans les yeux n'est pas la meilleure idée qui soit.

Il faut rejeter ce texte et laisser la Suisse s'illuminer deux fois par année et accepter quelques feux d'artifice supplémentaires. Interdire ces derniers ne sera pas, encore une fois, interdire seulement ceux qui font du bruit. En cas d'acceptation du texte, tous les artificiers disparaîtront et leurs feux avec. Et cela, je ne peux ni ne veux l'envisager.



Denis Pittet, journaliste

Réflexion



Qui es-tu Monsieur l'entraîneur?

Qui ne s'est jamais posé cette question. Mais surtout à quoi, ou à qui doit-on la longévité d'un club?

On pourrait penser, de prime abord, aux sportifs et sportives évidemment, cependant indéniablement... et on doit le reconnaître, aux entraîneurs. Malheureusement, on l'oublie un peu trop souvent. Oh! Pas ces entraîneurs de divisions supérieures mais bien de ces hommes et femmes qui sont la clé de toutes réussites et plaisirs que peuvent espérer chaque jeune sportif.



© Pixabay/Tuzani Othman

Quand on aime le sport

Quand on aime, on ne compte pas, mais on peut se demander à quoi doit-on cette ferveur?

Passion pour encadrer, préparer, analyser, conseiller. Parfois sermonner ou remonter le moral des troupes, là il faut plus que de la passion. Il faut de la connaissance.

Passion pour un sport que l'on aime et qui parfois peut être ingrat, car sans entraînement adéquat, il n'y a plus de plaisir.

Passion pour se perfectionner avec pour but d'offrir le meilleur aux jeunes sportifs

Passion pour échanger des avis pertinents avec d'autres entraîneurs.

Passion pour continuellement étudier les évolutions d'entraînements permettant de corriger et d'amener l'athlète le plus vite, le plus haut, le plus loin.

On l'oublie un peu trop souvent

Ce sont des heures, parfois des journées entières passées sur les stades, par tous les temps pour offrir aux sportifs le petit plus qui autorise à s'améliorer et se «booster» en leur redonnant parfois la confiance quand pointe le doute.

Alors oui, quand la ferveur et le respect de la fonction nous tient, chaque entraîneur acceptera de vivre également quelques déceptions dues aux blessures plus ou moins graves ou au manque de confiance de la part de sportifs et même de certains parents.

Alors oui, ils sont des centaines, pour ne pas dire des milliers, à se mettre à la disposition de notre jeunesse, parfois chaque soir de la semaine. Ils se sont astreints à suivre des cours «Jeunesse et sport» et régulièrement s'intéressent à améliorer leurs connaissances au profit des résultats espérés sans oublier la santé et le plaisir de cette jeunesse avide de progresser.

Impressionnant

Presque un sacerdoce. Pour quelque sport que ce soit... sans entraîneurs tout club devient orphelin et même avec un super comité, serait appelé à disparaître. On l'oublie un peu trop facilement tout en étant, «acceptons-le», une réalité à ne pas mépriser. Par ce message, acceptons plus qu'une réflexion.

Pourquoi ne pas, de temps à autre, leur offrir de sincères remerciements ne serait-ce que pour reconnaître la chance que ces femmes et ces hommes offrent à notre jeunesse... et au sport.

Pierre Scheidegger
Panathlon-Club Lausanne

Courrier des lecteurs

La solidarité doit fonctionner dans les deux sens

Le comité d'opposition à l'initiative «deux taxes-déchets simples et équitables» invoque l'équité et la solidarité. Ces principes méritent justement d'être au cœur du débat.

Les habitants qui entretiennent des jardins ne sont pas seulement des producteurs de déchets verts. Par leur travail, effectué bénévolement, ils entretiennent des espaces qui participent à la biodiversité et à la qualité de notre cadre de vie. Cette contribution mérite aussi d'être reconnue.

A Grandvaux, la solidarité n'est pas un vain mot. Lors de la fusion, ses habitants ont accepté de partager avec les autres villages les ressources, les charges et les priorités d'investissement au sein d'une même commune. C'était le sens de la fusion et cette solidarité doit naturellement perdurer.

Mais elle doit fonctionner dans les deux sens. Aujourd'hui, la taxe sur les déchets verts est devenue, pour une partie des habitants des quartiers de villas, le symbole d'un sentiment de déséquilibre. Son montant n'est peut-être pas considérable. Le signal qu'elle envoie, lui, l'est davantage.

Nous devons éviter qu'une question de déchets verts finisse par opposer les habitants des villages et ceux des quartiers de villas. Nous avons fusionné pour vivre ensemble et construire une commune solidaire.

Voter OUI à l'initiative, ce n'est donc pas voter contre la Municipalité. C'est lui demander de revoir un système qui crée aujourd'hui inutilement du ressentiment et de reconnaître les différentes formes de contribution des habitants à la collectivité.

Pierre Yves Delcourt , Grandvaux

Contrôle qualité

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 8 novembre 2026

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse de Puidoux
Crêt-Bérard 8h00

Paroisse du Jorat
Mézières 10h00

Paroisse d'Oron-Palézieux
Maracon 10h00

Paroisse de Savigny-Forel
Forel 10h00

Paroisse de Belmont-Lutry
Lutry 10h00

Paroisse de Bourg-en-Lavaux
Cully 10h30

Paroisse de Pully-Paudex
Le Prieuré 10h00

Paroisse de St-Saphorin
Rivaz 10h15

ÉGLISE CATHOLIQUE

Cully	9h30	messe
Lutry	10h00	messe
Oron	10h30	messe
Rue	18h00	samedi
Ursy	9h00	messe

En cas de doute, rendez-vous sur **www.eerv.ch**

CINÉMAS

Oron-la-Ville

La Hype – 2020 Revisitée (Sortie)
Documentaire de Mike Wyneger
vost. – 16/16 ans
Di 8 novembre à 18h

Dentro (Sortie)
Documentaire de Elsa Amiel
vost. – 16/16 ans
Sa 7 novembre à 20h

Quelques mots d'amour (Sortie)
Documentaire de Elsa Amiel
vost. – 16/16 ans
Ve 6 novembre à 20h, di 8 novembre à 16h, et ma 10 novembre à 20h

Derborence Le temps des animaux
Documentaire de Vincent Chabloz
v.f. – 6/8 ans
Sa 7 novembre à 18h, di 8 novembre à 16h et lu 9 novembre à 20h

CinéChexbres

Être paysan·ne
Let's Doc de Frédéric Gonseth et Catherine Azad
v.f. - 6-10 ans
Ve 6 et sa 7 novembre à 20h30

Orwell : 2+2=5
Let's Doc de Raoul Peckt
vost. – --/16 ans
Ma 10 et me 11 novembre à 20h30

Cinéma du Jorat

Ni vue, ni connue
Fiction de Marc Fitoussi
v.f. – 8/12 ans
Ve 6 novembre à 20h30, et sa 7 novembre à 16h30

Les Misérables
Fiction de Fred Cavayé
v.f. – 12/14 ans
Sa 7 novembre à 19h et di 8 novembre à 17h

Retrouvez d'autres informations sur
www.cinemadoron.ch / www.cinechexbres.ch / cinema-du-jorat.ch

SUDOKU

N° 42 — DIFFICULTÉ : 4/4 — THIERRY OTT

	9			7	3		4	
3	8	4	2					7
			9					
	2					7		1
7		1					8	
					8			
5					2	9	6	3
	6		3	4			7	

INSTRUCTIONS
Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9. Le même chiffre ne peut figurer : qu'une seule fois par colonne, qu'une seule fois par ligne, qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solution N° 41

8	6	2	9	5	1	7	4	3
5	3	7	6	4	8	2	1	9
4	1	9	3	2	7	8	5	6
9	5	1	8	7	2	6	3	4
7	4	6	5	3	9	1	2	8
3	2	8	4	1	6	5	9	7
6	8	3	2	9	5	4	7	1
2	7	4	1	8	3	9	6	5
1	9	5	7	6	4	3	8	2

06.26

Simond

Simond SA
Z.I. La Plaine
Chemin de Vimoulin 1
1302 Vufflens-la-Ville

Mazout - Carburants - Lubrifiants
Stations-services

info@simondsa.ch
www.simondsa.ch
Tél. 021 706 25 80
Fax 021 706 25 85
Appel gratuit 0800 80 25 80



MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 5 au mercredi 11 novembre 2026 Mis à jour le 03.11.26

Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 5	+8° +1°	+7° +1°	+9° +6°
VE 6	+8° +2°	+7° +3°	+9° +7°
SA 7	+10° +4°	+8° +4°	+11° +8°
DI 8	+9° +3°	+8° +3°	+10° +8°
LU 9	+11° +5°	+11° +4°	+12° +8°
MA 10	+11° +7°	+11° +6°	+12° +9°
ME 11	+13° +8°	+13° +7°	+15° +10°

VOS RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRES

Belmont

Chaque jeudi, 15h30 à 19h30, route d'Arnier, marché.

Chaque lundi, à 9h30, au restaurant Bélimont Panorama, café-rencontre séniors.

Cully

Chaque jeudi, 7h30 à 12h, place du Temple, marché.

Chaque dimanche, 10h à 16h, place d'Armes, marché.

Mézières

Chaque premier jeudi du mois, rdv à 13h30, parking de l'Epinette. Balade dans la nature pour les pers. de 60 ans et +. **Info :** Gr. habitants du Jorat **079 388 35 94.**

Chaque mercredi, 14h à 17h, après-midi de jeux, salle de paroisse. Prenez votre jeu favori et rejoignez-nous pour un moment convivial ! **Info :** Gr. habitants du Jorat **077 400 63 08.**

Oron

Chaque lundi de 9h à 12h, venez confectionner vos calendriers de l'Avent à La Concorde pour tous ceux qui vous sont chers ! **Insc.** Richard Dovat, **076 421 22 60.**

Chaque samedi, 9h à 12h30, place de la Foire, marché.

Chaque mardi, 14h à 17h, La Concorde, après-midi jass pour les pers. de 60 ans et +. Sans inscription ou cotisation. **Info :** A. Décastel **077 403 84 09,** R. Richard **079 816 49 64.**

Chaque mercredi, 9h30 à 11h, La Concorde, Accueil-Café pour les pers. de 60 ans et +. Sans inscrip.

Chaque jeudi, 10h à 11h, La Concorde, « English conversations », exerçons notre anglais. Sans inscrip.

Palézieux

Chaque dernier jeudi du mois, 19h30 à 22h, foyer de la paroisse, soirée jeux de la SDP Palézieux. Gratuit. Sans inscription.

Les Cullayes

Chaque deuxième lundi du mois, 9h à 12h, salle de l'ancien Collège, atelier d'aide à l'informatique pour les pers. de 60 ans et +, salle de l'ancien collège. Prenez votre ordinateur ou téléphone. **Info :** Gr. habitants du Jorat **079 958 44 77.**

Chaque jeudi, entre 9h30 et 11h30, au Café « La Place du village », ancien Collège. Moments de partage autour d'un café ou d'un thé, pour les personnes de 60 ans et +. **Info :** Gr. habitants du Jorat **079 334 67 68.**

AGENDA

Aran

19 novembre, 18h, Mariadoules, Paul Budry chantre de Lavaux par Yves Gerhard.

Belmont

6 et 7 novembre, 20h, grande salle, Loto de la société de musique L'Avenir.

Carrouge

21 novembre, 15h, cinéma du Jorat, séance de la Petite Lanterne

Chexbres

6 novembre, 21h, Cœur d'Or, Bik's & Douilleur.
7 novembre, 21h, Cœur d'Or, Olivier Mas.
12 novembre, 20h30, Cœur d'Or, Nafas.
13 novembre, 21h, Cœur d'Or, Jérémie Kissling.
21 et 22 novembre, 21h, Cœur d'Or, La pêche du jour, par la Cie Yonophone.
22 novembre 10h30, Ciné Chexbres, séance de la Petite Lanterne.

Cully

7 novembre, 9h30, ancien pressoir de la maison jaune, bourse aux équipements d'hiver.
7 et 8 novembre, 19h et 18h, Oxymore, « Le rêve d'un homme ridicule ».
8 novembre, 10h, Mariadoules, Repair café.
11 novembre, 14h30, salle paroissiale, « Les grands secrets de la vie des amish », conférence/film.
13 novembre, 19h15, Oxymore, « Une petite lumière dans la foret », par la Cie La pie qui chante, enfants de 4 à 12 ans.
15 novembre, 17h, Oxymore, Fronda - Cialoma, contes de la mer.
21 et 22 novembre, 19h30, salle des Ruvines, loto de l'USL Cully.
22 novembre, 17h, salle Davel, « Tchoutchou. mp3 », de Blaise Bersinger (supplémentaire).

Ecoteaux

18 novembre, 13h45, grande salle, Loto de la Palme d'Or.

Forel

8 novembre 14h et 20h, grande salle, Loto des Rossignols.
15 novembre, 10h à 13h, salles Cornes de cerf, vide-dressing et bourse au jouet de l'association Vivre à Forel, petite restauration.

Lutry

5 et 6 novembre, 20h, Esprit Frappeur, The Woodgies, pop folk.
8 novembre, 17h, au temple, Tchiki Duo.
8 novembre, 16h30, caveau du Singe vert, Boum tschak, Cie Chamar bell clochette.
11 novembre, 19h, salle du conseil, « L'histoire vaudoise en une heure », par Olivier Meuwly.
12 au 15 novembre, Villy Mégroz, « Toiles entre 2 rives », exposition collective de peintures.
13 et 14 novembre, 20h, Esprit Frappeur, « Polonia », par Giuliano Eriston.
14 novembre au 5 décembre, GalerieIN, « Léman - regards croisés », exposition collective de peintures, photos et sculptures. Vernissage le 14 novembre à 14h.
20 novembre, 19h30, au temple, « Lumière - Vivaldi : les quatre saisosn ».
20 et 21 novembre, 20h, Esprit Frappeur, Nicolas Fraissinet, Piano 24i, chanson francophone.
21 novembre, ouverture de la patinoire.

Mézières

5 novembre, 20h, caserne, recrutement SDIS Oron-Jorat.
6, 7 et 8 novembre, grande salle, Bourse aux oiseaux.
11 novembre, 18h, salle des Enfants-Bourgeois, Formation premier secours.
13 novembre, 19h, bibliothèque du Jorat, La nuit du conte suisse avec Alix N. Burnand.
14 novembre au 7 décembre, Galerie Aux arts et cetera, exposition peintures à l'huile de André Denys.

Oron

5 novembre, 9h, ouverture de la patinoire d'Oron, **rés. 077 456 44 24.**
12 novembre, caféteria du Centre sportif, atelier décoration d'hiver du Fil d'Argent.
23 novembre, 9h, devant la Poste, Bus Info Seniors.

Palézieux

7 novembre, 9h, Battoir, marché du terroir.
15 novembre, 11h30, salle polyvalente, Fête de la paroisse protestante d'Oron-Palézieux.

Paudex

7 novembre, 20h, au caveau, Pascal Rinaldi et Hervé Chavanon.

Puidoux

14 (20h) **et 15 novembre** (14h), salle du Forestay, lotos du club de pétanque du Verney. **infos** au **079 542 16 89.**
14, 20 et 21 novembre, 19h15, grande salle, « Musiques de film », soirées annuelles de la Fanfare Echo des Rochers, entrée libre.

Ropraz

7 novembre au 23 décembre, Fondation Estrée, « Battements d'ailes », exposition collectivre, vernissage 7 novembre, 16h.

Rue

Jusqu'au 28 décembre, Crèperie de Rue, exposition de peintures de Corinne Saucy.

Savigny

5 novembre, 15h30, Forum, séance d'information projets Actions communautaires.
11 et 14 novembre, 20h, soirée jeux à la ludothèque.

Servion

Dès le 13 novembre au Café-Théâtre Barnabé, « Sister Act »

Les Thioleyres

21 novembre, 14h, salle communale, match aux cartes de l'Amicale des Thioleyres, **inscr. 079 487 98 43.**

Si vous désirez voir figurer vos manifestations gratuitement dans notre rubrique « agenda » merci de nous faire parvenir votre programme à redaction@le-courrier.ch

Publicité

0526



POMPES FUNÈBRES
GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28
CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.alea-pfg.ch

IMPRESSUM

ABONNEMENT
1 an Fr. 98.–
IBAN
CH92 8080 8008 2357 1001 9

ADMINISTRATION
Les Editions Lavaux-Oron Sàrl
26, route de l'Industrie
1072 Forel
Tél. 021 908 08 08

TIRAGE
26'000 exemplaires

ÉDITEUR / DIRECTEUR
Olivier Campiche
olivier.campiche@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 08

RÉDACTION
Arvid Ellefsplass
redaction@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 05

MISE EN PAGE
Sabine Baechtold et Charlotte Panchaud
annonces@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 08

PUBLICITÉ
Stéphanie Rizzi
stephanie@le-courrier.ch
Tél. 079 777 82 36

www.le-courrier.ch

Retrouver votre journal sur toutes les plateformes !

Rink-hockey

Coupe suisse : Pully renverse Biasca et file en quarts

Opposé une nouvelle fois au RC Biasca, Pully s'est imposé derechef devant son public sur le score de 4-3. Il décroche ainsi son billet pour les quarts de finale de la Coupe suisse.

Deux matches à domicile contre Biasca, deux victoires 4-3. Après l'avoir emporté aux pénalties il y a six semaines en championnat, les Pulliérans ont récidivé ce week-end en Coupe suisse. Cette fois, ils ont fait la différence dans le temps réglementaire, mais non sans difficulté.

Les hommes à la grappe de raisin ont dû d'emblée se priver des précieux services de leur meneur de jeu Ricard Pintado, contraint de rester sur le banc pour cause de douleurs dorsales. Ils sont donc entrés dans le jeu avec détermination mais prudence, soucieux d'éviter les erreurs commises la semaine précédente à Diessbach. Sur le plan défensif, ils ont longtemps empêché Biasca de trouver la faille, le gardien Guillaume Oberson se chargeant de combler les éventuelles lacunes de ses défenseurs. En attaque, ils sont passés plusieurs fois très près de l'ouverture du score, à l'image de David Garcia à la 4e minute de jeu, Guillaume Duflon à la 7e ou encore Jérémie Loye à la 10e.

Biasca n'étant pas un adversaire que l'on peut snober impunément, c'est assez logiquement qu'il a profité du manque de réalisme des joueurs du cru pour ouvrir la marque sept minutes avant la mi-temps grâce à une belle combinaison Lopreitao - Bigiotti. Le grand mérite des Pulliérans a alors été de ne jamais se laisser distancer. Servi par Marc Coll, Jérémie Loye répondait du tac au tac en égalisant en supériorité numérique. Une petite merveille du genre digne des meilleures écoles de rink-hockey. Score à la mi-temps : 1-1.



© Chantal Chollon

David Garcia (N° 9), désigné « Most Valuable Player (MVP) » de son équipe au terme du match, marque le but de la victoire au détriment du gardien Jacopo Raveggi, MVP pour Biasca

Le scénario s'est répété en seconde période, avec toutefois une pression de plus en plus forte des locaux. Une réussite tessinoise un brin chanceuse de Gregorio Boll a été rapidement suivie d'un but pulliéran concocté par Andrés Castanõ, parti seul tromper Raveggi après avoir intercepté une passe adverse. A la 43e minute, Gregorio Boll redonnait pourtant l'avantage à ses couleurs au terme d'une contre-attaque parfaitement menée. Pully n'avait plus que de sept minutes pour renverser la situation. Et c'est ce qu'il fit. D'abord par Loye qui, pour sa 2e réussite de la journée, déviait un lancer de Castaño. Puis avec David Garcia qui offrait la victoire aux siens, après avoir remonté toute la piste sur le côté gauche et accompli un slalom d'anthologie dans la défense biaschese.

Soudé autour de ses leaders

Ce succès est d'autant plus apprécié qu'il a été long à se dessiner. Ravi, le public de la salle Arnold-Reymond a vu un Pully volontaire et soudé autour de ses leaders qui ont tiré l'ensemble de l'équipe vers le haut. Les Pulliérans ont ainsi livré leur meilleure prestation collective de ce début de saison.

Une impression que confirme le coach Mateo de Ramon pour qui ce match montre la valeur et le potentiel du groupe. *« Si nous maintenons ce niveau, on devrait faire de belles choses dans ce championnat. Bien sûr, nous aurions dû concrétiser nos occasions dès le début du match et les affaires auraient été plus simples, mais les gars ont démontré leur cohésion et leur force de caractère pour aller chercher la victoire. »*



© Chantal Chollon

Le pas de deux d'Andrès Castaño (de face) avec le Tessinois Giacomo Scanavin. Le Pulliéran aura le dernier mot

Le plus important reste cependant à venir avec le match de championnat de ce samedi contre Wolfurt. *« Nous devons absolument assurer le résultat à domicile, poursuit de Ramon. Ce ne sera pas facile, car cette équipe sort d'une contre-performance en Coupe (6-3 perdu à Thoune) et voudra se racheter. »* Pully jouera sans Marc Coll suspendu pour les deux prochains matches.

Les Pulliérans rejoindront donc en quart de finale de la Coupe suisse les formations de 1re division que sont Diessbach, Wimmis, Thoune et Montreux - lesquelles se sont le plus souvent imposées contre des adversaires de LNB. Uri est un des rescapés de cette catégorie et le club de Suisse centrale aura le privilège de recevoir Pully, le 12 décembre prochain, sur ses terres.

Coupe suisse, 8es de finale :
Vordemwald (LNB) - Uri (LNB) 3-4 ap.p, Dornbirn (LNB) - Wimmis (HNL) 2-5, Thunerstern (HNL) - Wolfurt I (HNL) 8-5, Münsingen (LNB) - Diessbach (HNL) 1-5, Pully (HNL) - Biasca (HNL) 4-3, Gipf-Oberfrick (LNB) - Montreux (HNL) 3-8, Wolfurt II (LNB) - White Sox (LNB) 6-3. Genève (LNB) - Uttigen (HNL) se jouera le 7 novembre.

Programme du samedi 7 novembre
Harvest National League : Pully - Wolfurt (Salle Arnold-Reymond, 18h).

Erratum : *Dans notre article du 29 octobre, nous avons accolé l'étiquette d'« international » au gardien de Diessbach Manuel Silva Costa. Or l'international en question est Pedro da Costa, gardien de Wimmis, nuance. Toutes nos excuses.*

Pado Dupertuis

FOOTBALL

FC Puidoux-Chexbres

Résultats

Jun. D 9, 1er degré	CS La Tour-de-Peilz I - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres I	1-2
Jun. D 9, 2e degré	FC Bex II - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres III	5-2
Jun. A, 1er degré	Foot Lavaux Puidoux-Chexbres - Sport Lausanne Benfica I	1-0
Jun. C, 1er degré	FC Savigny-Forel I - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres I	1-3
3e ligue	FC Renens I - FC Puidoux-Chexbres	2-2

Prochains matches

Jeudi 5 novembre

Jun. A, 1er degré	FC Bex - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres	20h15

Samedi 7 novembre

Jun. D 9, 2e degré	Foot Lavaux Vignoble II - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres III	09h00
Jun. E, 2e degré	CS Ollon I - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres I	09h30
Jun. E, 3e degré	CS La Tour-de-Peilz III - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres IV	10h00
Jun. D 9, 1er degré	FC Saint-Légier I - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres I	13h00

FC Vignoble – Foot Lavaux

Résultats

Seniors +30	CS Chavannes Epenex - FC Vignoble	2-1
Juniors D 9	Foot Lavaux II - CS La Tour-de-Peilz II	0-5
Juniors C	FC Montreux-Sports II - Foot Lavaux II	2-1
Juniors C	FC Savigny-Forel I - Foot Lavaux I	1-3
Juniors A	Foot Lavaux - Sport Lausanne Benfica I	1-0
2e ligue inter.	FC Vignoble I - FC Veyrier Sports I	0-0
4e ligue	FC Vignoble II - FC Aigle II	3-1

Prochains matches

Jeudi 5 novembre

Juniors A	FC Bex - Foot Lavaux	20h15

Samedi 7 novembre

Juniors E	J Academy Riviera III - Foot Lavaux III	08h45
Juniors E	FC Savigny-Forel II - Foot Lavaux IV	10h00
Juniors D 9	Foot Lavaux II - Foot Lavaux III	10h00

Dimanche 8 novembre

2e ligue inter.	FC Vignoble I - Urania Genève Sport	12h00

Lundi 9 novembre

Seniors +40	Foot Lavaux - FC Saint-Légier	20h00

Mercredi 11 novembre

Seniors +30	FC Vignoble - AS Haute-Broye	20h00

Jeudi 12 novembre

Seniors +40	FC Jorat-Mézières - Foot Lavaux	20h15

FC Savigny-Forel

Résultats

Juniors D 9	Vevey-Sports III - FC Savigny-Forel II	2-3
Juniors C	FC Savigny-Forel I - FC Puidoux-Chexbres I	1-3
	FC Aigle II - FC Savigny-Forel II	0-2
5e ligue	FC Savigny-Forel II - FC Vallorbe-Ballaigues II	2-1
2e ligue	FC La Sarraz-Eclépens - FC Savigny-Forel	1-2

Prochains matches

Samedi 7 novembre

Juniors E	FC Savigny-Forel II - Foot Lavaux Vignoble IV Terrain St-Amour, Savigny	10h00
	Stade Payerne II - FC Savigny-Forel I Stade Municipal, Payerne	10h00
Juniors D 9	Racing Club Lausanne VII - FC Savigny-Forel II Stade de la Tuilière, Lausanne	08h30

AS Haute-Broye

Résultats

3e ligue	AS Haute-Broye I - FC Yvonand I	3-6
3e ligue	FC Centre Portugais d'Yverdon - AS Haute-Broye I	0-7
5e ligue	AS Haute-Broye II - FC Jorat-Mézières II	1-3
5e ligue	FC Baulmes II - AS Haute-Broye II	0-5
Sen. 30+	AS Haute-Broye - FC Slavia LS	3-7
Jun. B 2	AS Haute-Broye II - FC Lutry II	5-1
Jun. C 2	FC Jorat-Mézières I - AS Haute-Broye	3-2
Jun. D 9 ER	FC Stade-Payerne I - AS Haute-Broye I	2-4
Jun. D 9	AS Haute-Broye II - FC Prilly-Sports III	4-4

Prochains matches

Jeudi 5 novembre

Jun. E	AS Haute-Broye I - FC Dardania Lausanne I	18h00

Samedi 7 novembre

Jun. E	FC Yvonand I - AS Haute-Broye II	10h00
Jun. E	FC Stade-Lausanne-Ouchy VII - AS Haute-Broye III	10h15
Jun. D 9 ER	AS Haute-Broye I - Vevey-Sports I	10h45
Jun. E	Pully Football I - AS Haute-Broye I	11h00

Dimanche 8 novembre

Jun. F	FC Montreux-Sports, Tournoi 10 équipes	13h00

Mercredi 11 novembre

Sen. 30+	FC Vignoble - AS Haute-Broye	20h00

Publicité

ACTION du jeudi 5 novembre 2026 au mercredi 11 novembre 2026
BIO
Bananes bio
Provenance indiquée sur l'étiquette, le kg
30% 1.90 au lieu de 2.75
Offre valable dans tous les Denner de Suisse
Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville – Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10
DENNER PARTENAIRE

PROCHAINES ÉDITIONS
12 nov. 19 nov. 26 nov. 3 déc.
Livraison des textes VENDREDI 16h Délai supplémentaire sur demande
redaction@le-courrier.ch
Livraison des annonces VENDREDI 12h
LUNDI 12h si emplacement réservé avant vendredi
annonces@le-courrier.ch

ACTION du jeudi 5 novembre 2026 au mercredi 11 novembre 2026
Entrecôte de bœuf Black Angus
Pièce entière, Uruguay/Argentine, env. 800 g, les 100 g
½ PRIX 2.99 au lieu de 5.99*
Offre valable dans tous les Denner de Suisse
* Comparaison concurrentielle
Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville – Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10
DENNER PARTENAIRE

Contrôle qualité

Grandvaux

Musique et expériences sonores à la Maison Maillardoz

Le village de Grandvaux abrite plusieurs joyaux architecturaux, dont la Maison Maillardoz. Au fil des siècles, elle a accueilli des familles aristocratiques, des générations de vignerons et des artistes. Composée de quatre corps de bâtiment réunis sous une toiture monumentale, elle abrite des résidences, des caves et un espace d'exposition dans les combles. Aujourd'hui, elle accueille également une riche offre d'activités musicales.



© Vincent Liaudat

Le salon oriental aménagé pour une immersion sonore © Vincent Liaudat

Maison de prestige

Cette demeure seigneuriale du XVI[e] siècle témoigne du prestige de ses commanditaires, les Maillardoz, famille noble originaire de Rue à Fribourg. Leurs armoiries subsistent sur trois blasons en pierre. Vincent Liaudat explique que la bâtisse s'étend sur 30 mètres, et atteint 22 mètres de hauteur, sous un toit de 11 mètres. Protégée dès 1956 pour ses façades, ses toitures et ses escaliers extérieurs, puis classée dans son ensemble en 1995, la Maison Maillardoz figure aussi comme élément individuel du site de Grandvaux à l'inventaire ISOS, l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse.



© Gero Pestalozzi

Vincent Liaudat alias *davince* © Gero Pestalozzi

Aristocratie, vignerons et artistes

Dès le XVII[e] siècle, la Maison passe par alliances successives dans l'aristocratie bernoise, au plus haut niveau politique. Les archives attestent une activité viticole avec ses pressoirs et ses caves voûtées dès le XIX[e] siècle, et plusieurs générations de vignerons s'y succèdent. Au XX[e] siècle, le hautboïste Edgard Shann et la pianiste Verena Kern transforment les salons situés dans la partie orientale en lieu vivant de musique, de rencontres et d'enseignement.

Lieu culturel vivant grâce à Vincent Liaudat

Connu sous le nom d'artiste *davince,* Vincent occupe aujourd'hui la partie orientale de la Maison Maillardoz, transmise par les descendants d'Edgard Shann. Musicien, artiste et psychiatre, il y assure la continuité artistique et musicale par des événements culturels contemporains. Né à Berne, ayant grandi à Fribourg et étudié à Lausanne, l'artiste se sent étroitement lié à l'histoire de la Maison : la famille Maillardoz était originaire de Fribourg et liée aux dignitaires bernois par alliance.

Acoustique exceptionnelle

La maison se prête particulièrement aux explorations musicales : ses deux salons ont une acoustique naturelle exceptionnelle reconnue par André Lappert, l'acousticien de l'Auditorium Stravinski, en 2022. Selon Vincent, les bois séculaires et les pierres immémoriales offrent une acoustique fine et précise, idéale pour transmettre la musique dans toute sa sensibilité.

Proposition artistique

Depuis 2021, Vincent organise des événements artistiques dans les deux salons de prestige : immersions sonores et lumineuses, concerts intimistes, ateliers de yoga et de musique brésilienne, ainsi que des séances de découvertes sonores. Il organise également des tables d'hôtes éphémères, mêlant gastronomie, sensorialité et convivialité : du chasselas revisité jusque dans l'assiette, à la cuisine crue accompagnée de kombucha, ou encore au brunch ayurvédique dans les jardins.

Plus de 150 événements en cinq ans

Vincent se réjouit d'avoir transformé sa demeure historique en lieu culturel vivant et de pouvoir partager l'intimité de son lieu de vie exceptionnel avec les amateurs de musique et d'expériences immersives. Lors des premiers concerts, en pleine période de restrictions sanitaires, il a accueilli Alexandre Cellier, musicien et voisin de Grandvaux, pour deux concerts organisés en soutien à son activité artistique.

Depuis 2021, Vincent a organisé plus de 150 événements réunissant quelque 1500 participants, allant de séances individuelles aux concerts accueillant jusqu'à une cinquantaine d'auditeurs. Le plus souvent, l'artiste-compositeur assure lui-même les immersions musicales. Il invite également d'autres musiciens, amis et régionaux, pour donner des concerts. Vincent joue également dans des lieux insolites : le temple de Saint-Saphorin, le lac souterrain de Saint-Léonard, les grottes de Vallorbe ou en pleine nature comme sur des chemins de vigne.

Introspection et voyage intérieur

Pour créer des ambiances immersives et hypnotiques, l'artiste mêle compositions et improvisations, jouant de sa voix et de nombreux instruments : piano, tambours, gongs, cloches de vaches, accordéon, didgeridoo, guimbarde… L'espace acoustique participe à cette création musicale, et invite les auditeurs à une écoute qui engage autant le corps que l'esprit. Avant tout, le médecin-musicien cherche à transmettre des émotions et des états d'âme, et à inviter à l'introspection.

Les participants décrivent des expériences très diverses : une sensation immersive intense et globale, un voyage intérieur, une connexion à soi, un état méditatif ou hypnotique, parfois même une dimension spirituelle. Beaucoup reviennent, souvent accompagnés d'amis.

Prochains rendez-vous

Envie d'explorer ces vibrations sonores et de vivre une expérience inouïe ? Voici quelques événements à venir à la Maison Maillardoz - les immersions musicales de Vincent Liaudat sont proposées sous le nom davince.

- *What About Sam ?* Un trio vocal féminin, entre pop et jazz, réunissant Anne-Florence Schneider, Muriel Dubuis, Solam Riondel. **Dimanche 8 novembre,** 17h.
- *Immersion lumineuse - Full Moon,* par *davince.* Mardi 24 novembre, 20h.
- *Immersion sonore - Winter Equinox,* par *davince.* **Dimanche 20 décembre,** 19h.
- *A la rencontre des mondes,* par Layla Ramezan, Laureen Stoulig-Thinnes et Vincent Liaudat. Piano, chant, vibrations et poésie, pour une invitation au voyage, au rêve et au recueillement. **Samedi 5 décembre,** 20h.

Réservation nécessaire
Informations sur : **www.davince.art** et **www.maisonmaillardoz.ch**

Nicole Knuchel

Publicité

Carrosserie du Léman

Le spécialiste de votre région à votre service

Véhicule de courtoisie à disposition

Petite Corniche 3 • CH-1095 Lutry • T. 021 791 34 71 • www.carrosserieduleman.ch